**RAPPORT SUR L’EXÉCUTION DU BUDGET DE 2024**

**ET SUR LE PROJET DE BUDGET**

**DES INSTANCES CENTRALES ET LOCALES POUR 2025**

**Présenté le 5 mars 2025 à la troisième session**

**de la XIVe Assemblée populaire nationale**

**Ministère des Finances**

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Au nom du Conseil des affaires d’État, nous avons l’honneur de soumettre le présent rapport à l’examen de la 3e session de la XIVe Assemblée populaire nationale (APN). Nous invitons, par la même occasion, les membres du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), qui assistent aux travaux de la présente session, à nous faire part de leurs remarques.

**I. EXÉCUTION DU BUDGET DES INSTANCES CENTRALES**

**ET LOCALES EN 2024**

L’année 2024, qui coïncide avec le 75e anniversaire de la République populaire de Chine, revêt une importance cruciale pour réaliser les objectifs fixés par le XIVe Plan quinquennal. Face à une conjoncture compliquée et difficile caractérisée par des pressions extérieures accentuées et des embarras intérieurs accrus, sous la ferme direction du Comité central rassemblé autour du camarade Xi Jinping et à la lumière de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, toutes les autorités locales et tous les départements ont travaillé à appliquer intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti et des 2e et 3e plénums du Comité central issu de ce congrès. Conformément aux décisions et dispositions prises par le Comité central du Parti et le Conseil des affaires d’État et au principe général dit « aller de l’avant à pas assurés », ils ont exécuté rigoureusement le budget approuvé par la 2e session de la XIVe APN, amélioré en temps opportun le contrôle macroéconomique, appliqué effectivement les politiques existantes et mis en œuvre un ensemble de nouvelles politiques. Ainsi, les principaux objectifs de développement économique et social de 2024 ont été atteints ; le développement de qualité s’est poursuivi solidement ; les forces productives de nouvelle qualité ont connu un progrès régulier ; la réforme et l’ouverture ont enregistré de nouvelles avancées ; les risques dans les secteurs clés ont été éliminés de manière ordonnée et efficace ; la garantie du bien-être de la population s’est révélée solide et effective ; la puissance économique, scientifique et technologique de la Chine ainsi que sa puissance globale ont été améliorées sans cesse ; la modernisation chinoise a enregistré de nouveaux résultats concrets. L’exécution du budget des instances centrales et locales s’est avérée plutôt satisfaisante.

**I) Exécution du budget général en 2024**

**1. Exécution du budget général de l’État**

Les recettes du budget général de l’État se sont élevées à 21 970,212 milliards de yuans (98,1 % du montant prévu), soit une croissance de 1,3 % par rapport à 2023. Sur ce chiffre, les recettes fiscales représentent 17 497,201 milliards de yuans, soit une diminution de 3,4 % due à une forte réduction des recettes provenant de certains impôts impactés par la baisse continue de l’indice des prix à la production (IPP) et d’autres facteurs. Quant aux recettes non fiscales, elles ont atteint 4 473,011 milliards de yuans, soit une hausse de 25,4 %. Cette augmentation s’explique principalement par l’encaissement en bloc des revenus spécifiques des divers organismes du pouvoir central et par la forte revalorisation des ressources et des capitaux publics par les instances locales en vertu des lois et règlements, ce qui a eu pour effet de gonfler les recettes provenant de l’exploitation du capital public et de l’utilisation payante des avoirs publics. Avec les 2 541,05 milliards de yuans provenant des prélèvements (effectués sur le fonds de stabilisation et de régulation du budget, le budget des fonds gouvernementaux et le budget d’exploitation du capital public), ainsi que des reports et bonis, le montant consolidé des recettes s’est établi à 24 511,262 milliards de yuans. Les dépenses du budget général de l’État se sont élevées à 28 461,225 milliards de yuans (99,7 % du montant prévu), soit un accroissement de 3,6 %. Le montant consolidé s’est chiffré à 28 571,262 milliards de yuans après l’ajout des 110,037 milliards de yuans versés au fonds de stabilisation et de régulation du budget central. On constate donc un déficit de 4 060 milliards de yuans, chiffre conforme aux prévisions.

**2. Exécution du budget général des instances centrales**

Les recettes du budget général central se sont chiffrées à 10 043,571 milliards de yuans (98,1 % du montant prévu), soit une hausse de 0,9 %. Elles ont atteint un montant consolidé de 10 881,771 milliards de yuans, une fois comptabilisés les 248,2 milliards de yuans prélevés sur le fonds de stabilisation et de régulation du budget central, les 90 milliards de yuans prélevés sur le budget des fonds gouvernementaux des instances centrales et le budget d’exploitation du capital public central ainsi que les 500 milliards de yuans reportés de l’exercice précédent. Les dépenses du budget général central ont été de 14 111,734 milliards de yuans (98 % du montant prévu), un chiffre proche de celui enregistré en 2023. Sur ce montant, 4 072,018 milliards de yuans (98,1 % du montant prévu) ont été dépensés à l’échelon central, soit une hausse de 6,5 % ; 10 039,716 milliards de yuans (98,4 % du montant prévu) ont été affectés aux finances locales à titre de paiement de transfert, soit une baisse de 2,4 % qui s’explique principalement par le fait que certaines dépenses affectées selon la situation des instances locales ont été inférieures aux prévisions. Compte tenu des 110,037 milliards de yuans injectés dans le fonds de stabilisation et de régulation du budget central, les dépenses consolidées ont totalisé 14 221,771 milliards de yuans. Le déficit du budget central s’est donc établi, comme prévu, à 3 340 milliards de yuans.

Les principales recettes des instances centrales se présentent comme suit : 3 322,25 milliards de yuans pour la TVA intérieure (92,1 % du montant prévu), soit une diminution de 3,9 % due principalement à un IPP inférieur à l’objectif ; 1 653,215 milliards de yuans pour l’impôt sur la consommation intérieure (95,9 % du montant prévu), soit une hausse de 2,6 % ; 2 643,588 milliards de yuans pour l’impôt sur le revenu des entreprises (IRE) (96,3 % du montant prévu), soit un accroissement de 0,1 % ; 871,317 milliards de yuans pour l’impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) (92,5 % du montant prévu), soit un recul de 1,7 % dû principalement à la diminution des recettes provenant de l’IRPP en matière de cession de biens ; 127,588 milliards de yuans pour le droit de timbre sur les opérations boursières (111,9 % du montant prévu), soit une chute de 29,1 % due principalement à l’application durant toute l’année 2024 de la réduction de 50 % de cet impôt décidée à la mi-2023 ; 244,301 milliards de yuans pour les droits de douane (90,8 % du montant prévu), soit une diminution de 5,7 % ; 1 917,746 milliards de yuans pour la TVA et l’impôt sur la consommation de marchandises importées (94,6 % du montant prévu), soit un décroissement de 1,6 % dû principalement à la baisse du prix des produits primaires essentiels et au fléchissement des importations du commerce général.

Les dépenses du budget général central ont été de 4 072,018 milliards de yuans, soit 14,3 % des dépenses du budget général de l’État. Les principales dépenses se présentent comme suit : 59,519 milliards de yuans pour la diplomatie (97,9 % du budget) ; 1 665,208 milliards de yuans pour la défense nationale (100 % du budget) ; 226,256 milliards de yuans pour la sécurité publique (99,4 % du budget) ; 166,071 milliards de yuans pour l’éducation (100,7 % du budget) ; 361,909 milliards de yuans pour les sciences et technologies (97,6 % du budget) ; 124,038 milliards de yuans pour le stockage de céréales, d’huiles comestibles et d’autres produits de base (88,2 % du budget), écart dû principalement à la diminution des dépenses dans ce domaine inscrites au budget central ; 757,315 milliards de yuans pour le paiement des intérêts de la dette (97,4 % du budget).

Concernant les paiements de transfert versés aux instances locales par les instances centrales, les paiements de transfert courants se sont chiffrés à 8 722,288 milliards de yuans (97,7 % du montant prévu), différence qui s’explique principalement par l’affectation, conformément aux politiques concernées, des dépenses destinées aux secours en cas d’urgence et en cas de calamités naturelles selon la situation réelle ; les paiements de transfert spéciaux ont atteint 817,428 milliards de yuans (104,9 % du montant prévu), croissance qui s’explique essentiellement par le fait que certains investissements prévus dans le budget central ont été inscrits au compte des paiements de transfert au profit des instances locales ; une enveloppe exceptionnelle de 500 milliards de yuans (100 % du montant prévu) a été affectée à titre de subvention aux instances locales pour réaliser leur reconstruction post-catastrophe et améliorer leur capacité de lutte contre les calamités naturelles.

Pour l’exercice 2024, le solde du budget général central s’est chiffré à 110,037 milliards de yuans (y compris les 50 milliards de yuans du fonds central de réserve, non décaissés mais comptabilisés dans les bonis) ; ce total a été versé à la caisse du fonds de stabilisation et de régulation du budget central. Si l’on y ajoute la somme de 2,98 milliards de yuans provenant des reports et des bonis des fonds gouvernementaux au niveau central, le solde consolidé du fonds de stabilisation et de régulation du budget central s’est établi à 273,922 milliards de yuans fin 2024.

**3. Exécution du budget général des instances locales**

Les recettes des budgets généraux locaux se sont chiffrées à 21 966,357 milliards de yuans, dont 11 926,641 milliards de yuans (+1,7 %) provenant des instances locales elles-mêmes et 10 039,716 milliards de yuans octroyés par l’échelon central à titre de paiement de transfert. Si l’on y ajoute la somme de 1 702,85 milliards de yuans provenant des reports et des bonis, ainsi que des prélèvements sur le fonds de stabilisation et de régulation des budgets, le budget des fonds gouvernementaux et le budget d’exploitation du capital public des instances locales, les recettes consolidées ont atteint 23 669,207 milliards de yuans. Les dépenses des budgets généraux des instances locales se sont établies à 24 389,207 milliards de yuans (+ 3,2 %), représentant 85,7 % des dépenses publiques générales de l’État. On constate donc, comme prévu, un déficit de 720 milliards de yuans.

**II) Exécution du budget des fonds gouvernementaux en 2024**

Les recettes nationales du budget des fonds gouvernementaux se sont chiffrées à 6 209,04 milliards de yuans (87,7 % du montant prévu), soit un recul de 12,2 % dû principalement à une baisse des recettes provenant de la cession des droits d’occupation de terrains publics au niveau local. Si l’on y ajoute les 39,187 milliards de yuans reportés de l’exercice 2023, les 1 000 milliards de yuans d’emprunts d’État spéciaux à très long terme et les 3 900 milliards de yuans d’obligations spéciales émises par les autorités locales, le montant consolidé des recettes s’est établi à 11 148,227 milliards de yuans. Les dépenses nationales du budget des fonds gouvernementaux ont atteint 10 147,782 milliards de yuans (84,4 % du montant prévu), en hausse de 0,2 %.

Les recettes du budget des fonds gouvernementaux à l’échelon central ont atteint 473,467 milliards de yuans (105,8 % du montant prévu), soit une progression de 7,2 %. Avec les 39,187 milliards de yuans de reports de l’exercice 2023 et les 1 000 milliards de yuans provenant d’emprunts d’État spéciaux à très long terme, les recettes consolidées ont totalisé 1 512,654 milliards de yuans. Les dépenses du budget des fonds gouvernementaux des instances centrales se sont chiffrées à 1 456,177 milliards de yuans, soit 98 % du montant prévu. Sur ce chiffre, 467,918 milliards de yuans (y compris 124,704 milliards de yuans d’emprunts d’État spéciaux à très long terme) ont été dépensés au niveau central et 988,259 milliards de yuans (y compris 875,296 milliards de yuans provenant des mêmes emprunts), alloués aux instances locales à titre de paiement de transfert. Une somme de 15 milliards de yuans a été virée au budget général central. Les fonds gouvernementaux des instances centrales ont enregistré un solde positif de 41,477 milliards de yuans, dont 38,497 milliards de yuans ont été reportés à l’exercice suivant et 2,98 milliards de yuans ont été versés, conformément au règlement, à la caisse du fonds de stabilisation et de régulation du budget central.

Les recettes des budgets des fonds gouvernementaux au niveau local ont atteint 5 735,573 milliards de yuans, soit une baisse de 13,5 %. Si l’on y ajoute les 988,259 milliards de yuans alloués aux instances locales à titre de paiement de transfert par les fonds gouvernementaux des instances centrales et les 3 900 milliards de yuans réunis via l’émission d’obligations spéciales par les autorités locales, le montant consolidé s’est élevé à 10 623,832 milliards de yuans. Les dépenses des budgets des fonds gouvernementaux des instances locales ont été de 9 679,864 milliards de yuans, soit une hausse de 0,4 %.

**III) Exécution du budget d’exploitation du capital public en 2024**

Conformément au règlement sur la gestion du budget d’exploitation du capital public, les recettes de ce chapitre sont calculées et recouvrées essentiellement à raison du bénéfice net de l’exercice précédent réalisé par les entreprises publiques. Quant aux dépenses, elles sont estimées selon le principe de l’équilibre budgétaire.

Les recettes du budget d’exploitation du capital public à l’échelle nationale se sont chiffrées à 678,288 milliards de yuans (114,5 % du montant prévu), soit une progression de 0,6 %. Les dépenses du budget d’exploitation du capital public à l’échelle nationale se sont établies à 312,886 milliards de yuans (95,3 % du montant prévu), soit une baisse de 6,5 %.

Les recettes du budget d’exploitation du capital public au niveau central se sont chiffrées à 225,205 milliards de yuans (94,1 % du montant prévu), soit une baisse de 0,5 %. Après l’ajout des 10,735 milliards de yuans reportés de l’exercice 2023, les recettes consolidées ont totalisé 235,94 milliards de yuans. Les dépenses sous cette rubrique ont atteint 155,52 milliards de yuans (88,9 % du montant prévu), en hausse de 4 %. Sur ce chiffre, les dépenses pour les instances centrales elles-mêmes ont atteint 151,503 milliards de yuans, et les paiements de transfert alloués aux instances locales ont été de 4,017 milliards de yuans. Un total de 75 milliards de yuans a été viré au budget général central. Une somme de 5,42 milliards de yuans a été reportée à l’exercice 2025.

Les recettes du budget d’exploitation du capital public au niveau local ont atteint 453,083 milliards de yuans, soit une augmentation de 1,2 %. Après l’ajout des 4,017 milliards de yuans provenant du budget central d’exploitation du capital public et affectés aux instances locales à titre de paiement de transfert, les recettes consolidées ont totalisé 457,1 milliards de yuans. Les dépenses sous cette rubrique se sont établies à 161,383 milliards de yuans, soit une baisse de 14,9 % due principalement à la diminution des dépenses destinées à la résolution de problèmes passés. Une somme de 295,717 milliards de yuans a été virée aux budgets généraux locaux.

**IV) Exécution du budget des fonds de sécurité sociale en 2024**

Les recettes du budget des fonds de sécurité sociale à l’échelle nationale se sont chiffrées à 11 894,47 milliards de yuans (+ 5,2 %), soit 101,2 % du montant prévu. Sur ce chiffre, 8 709,212 milliards de yuans (+ 4,4 %) provenaient des cotisations de sécurité sociale et 2 686,13 milliards de yuans, du Trésor public à titre de subvention, soit une croissance de 10,7 % due principalement à l’augmentation des subventions des finances publiques de différents échelons accordées aux domaines comme l’assurance vieillesse de base. Les dépenses sous cette rubrique se sont chiffrées à 10 606,128 milliards de yuans (+ 7 %), soit 99,3 % du montant prévu. Le compte de l’exercice affiche un excédent de 1 288,342 milliards de yuans et un surplus accumulé de 14 337,23 milliards de yuans en fin d’exercice.

Les recettes du budget des fonds de sécurité sociale au niveau central se sont chiffrées à 53,937 milliards de yuans, soit 109,2 % du montant prévu ; les dépenses se sont établies quant à elles à 46,192 milliards de yuans, soit 94,9 % du montant prévu. Dans le cadre de la gestion centralisée à l’échelle nationale de l’assurance vieillesse de base pour les employés des entreprises, les instances locales ont contribué 253,182 milliards de yuans, tandis que les instances centrales ont octroyé 253,264 milliards de yuans (la différence de 82 millions de yuans provient des intérêts générés par le fonds national de péréquation dans l’exercice 2023). En tenant compte de la différence susmentionnée, on constate dans ce compte un excédent de 7,663 milliards de yuans et un surplus accumulé de 11,634 milliards de yuans à la fin de l’exercice.

Les recettes des budgets des fonds de sécurité sociale au niveau local se sont chiffrées à 11 840,533 milliards de yuans et les dépenses, à 10 559,936 milliards de yuans. Si l’on prend en considération la différence susmentionnée de 82 millions de yuans, le compte affiche un solde positif de 1 280,679 milliards de yuans pour l’exercice 2024 et un surplus accumulé de 14 325,596 milliards de yuans à la fin de l’exercice.

En 2024, le Comité permanent de l’APN a approuvé l’augmentation du plafond de la dette publique locale de 6 000 milliards de yuans destinés à convertir les dettes cachées existantes des instances locales, portant de la sorte le plafond à 52 787,43 milliards de yuans. Fin 2024, la dette publique a été de 34 572,362 milliards de yuans, en dessous du plafond de 35 200,835 milliards de yuans approuvé par l’APN. La dette publique locale s’est chiffrée à 47 537,055 milliards de yuans (incluant le montant destiné à convertir les dettes cachées existantes des instances locales), dont 16 701,277 milliards de yuans de dettes générales et 30 835,778 milliards de yuans de dettes spéciales, niveau également inférieur au plafonnement ratifié par l’APN.

**V) Nos principales politiques financières et fiscales et priorités du travail financier en 2024**

En 2024, selon les décisions et les dispositions du Comité central du Parti et du Conseil des affaires d’État et conformément à la résolution et aux instructions de l’APN sur le budget, les finances publiques ont prêté une oreille attentive aux remarques et suggestions des députés de l’APN et des membres du Comité national de la CCPPC sur l’amélioration de la gestion budgétaire et du travail financier, renforcé la garantie des moyens financiers en matière de grandes stratégies nationales et de bien-être social de base, lancé à temps de nouvelles politiques financières et des mesures de désendettement, planifié l’approfondissement de la réforme financière et fiscale, intensifié la gestion et la surveillance des finances, offrant ainsi un soutien solide à la réalisation des principaux objectifs du développement économique et social de l’année.

**Les nouvelles** **politiques financières et les politiques en cours ont été appliquées de manière plus efficace.** En 2024, les dépenses du budget général de l’État ont dépassé 28 000 milliards de yuans, un chiffre relativement élevé. Un montant de 1 000 milliards de yuans d’emprunts d’État spéciaux à très long terme ont été émis, et l’utilisation des fonds ainsi réunis a été soumise à un contrôle rigoureux. Parmi ceux-ci, 700 milliards de yuans ont servi à exécuter les grandes stratégies d’État et à renforcer la sécurité dans les domaines prioritaires ; 300 milliards de yuans ont été consacrés aux subventions pour le renouvellement d’envergure des équipements et la vente avec reprise de produits de consommation, notamment le renouvellement des voitures et des appareils électroménagers. Une liste négative restreignant l’emploi de cette enveloppe a été établie afin que de la monnaie sonnante et trébuchante parvienne directement au consommateur. Selon des statistiques préliminaires, plus de 6,8 millions de voitures et de 62 millions d’appareils électroménagers ont été acquis de cette manière, ce qui a généré un chiffre de ventes de plus de 1 300 milliards de yuans. Les fonds réunis grâce à l’émission d’emprunts d’État supplémentaires en 2023 ont été bien utilisés pour aider les gouvernements locaux à reconstruire des régions sinistrées, à renforcer leur capacité à lutter contre les calamités naturelles, à en limiter les conséquences et à venir en aide à leurs victimes : les plus de 15 000 projets concernés ont été tous soumis à un contrôle intégral. L’émission et l’utilisation des obligations spéciales des gouvernements locaux ont été accélérées : le nombre de secteurs où les fonds ainsi collectés pouvaient être investis et le champ d’application de ces fonds en tant que capitaux propres de projet ont été élargis ; les opérations liées aux obligations spéciales (émission, utilisation, contrôle et remboursement) ont été soumises à la gestion du processus entier ; et plus de 40 000 projets ont été financés par les fonds ainsi réunis et plus de 350 milliards de yuans ont été utilisés en tant que capitaux propres. Face aux changements et aux problèmes engendrés dans l’activité économique, nous avons, sur la base des recherches solides, lancé sans tarder au cours du troisième trimestre 2024 de nouvelles politiques budgétaires, agissant tant sur l’offre que sur la demande, et accéléré l’application de ces politiques. Nous avons aussi étudié la possibilité d’émettre des emprunts d’État spéciaux pour compléter les fonds propres de base de catégorie 1 des grandes banques commerciales publiques. Des mesures fiscales d’accompagnement de la suppression du critère distinctif entre les logements ordinaires et non ordinaires ont été fixées. L’utilisation des obligations spéciales pour conserver des terrains et racheter une partie de logements non vendus ou non livrés afin de les transformer en logements sociaux a progressé méthodiquement. Le niveau des bourses d’études et des autres aides financières d’État a été relevé et la couverture de cette politique, élargie ; le plafond des prêts-études d’État a été rehaussé et leur taux d’intérêt, abaissé ; ces mesures ont permis de bénéficier à plus de 34 millions d’élèves. À la veille de la Fête nationale, une subvention exceptionnelle a été octroyée à plus de 11 millions de personnes en difficulté. En même temps, afin de raffermir la confiance des marchés et stabiliser les anticipations, nous avons amélioré le mécanisme de gestion des anticipations des finances en nous adressant au public.

**Des efforts substantiels ont été faits pour promouvoir le développement de qualité.** Nous avons soutenu activement la transformation de la Chine en une puissance scientifique et technologique : les dépenses des finances centrales consacrées au développement technoscientifique et à la recherche fondamentale ont connu une forte augmentation. Nous avons renforcé la coordination des politiques budgétaires, financières, industrielles, salariales et de formation de compétences en faveur de l’innovation technologique, afin qu’elles produisent des effets de synergie permettant de rendre plus indépendantes et plus fortes la recherche et l’innovation chinoises. Nous avons soutenu le lancement des projets prioritaires relevant du plan « Innovation technologique à l’horizon de 2030 » et promu la réalisation d’avancées importantes dans le domaine des circuits intégrés et de l’intelligence artificielle (IA). Nous avons lancé un plan de garantie de l’innovation, en vertu duquel le fonds national de garantie de financement a commencé à couvrir davantage les risques encourus des PME technoscientifiques et à leur accorder une aide accrue. Afin d’encourager la R-D, la généralisation et l’utilisation des produits innovants, un système concernant les achats publics en matière de coopération dans l’innovation a été établi, et la politique de compensation à la souscription d’assurances couvrant les premiers gros équipements techniques de fabrication nationale et l’utilisation initiale des nouveaux matériaux a été améliorée. Un guide a été publié sur les principales politiques fiscales préférentielles appliquées au développement de l’industrie manufacturière, à l’innovation technologique et à la fusion-acquisition d’entreprises, ce qui a permis d’alléger les charges des entreprises et d’augmenter leur capacité d’innovation. Vingt villes ont été choisies pour y mener des essais de nouvelle rénovation technique de l’industrie manufacturière caractérisée par l’IA, la numérisation et la connectivité. Nous avons entamé l’application de la nouvelle phase de la politique d’octroi de primes et de subventions aux PME spécialisées, expertes, exclusives et novatrices : plus d’un millier de « petits géants » dans les secteurs clés ont été les premiers bénéficiaires de cette mesure destinée à favoriser leur développement de qualité. Afin de guider et d’accélérer la numérisation des PME, nous avons sélectionné un second groupe de villes pilotes en matière de transformation numérique de leurs PME. Nous avons soutenu l’aménagement et le réaménagement de terres cultivables afin d’en faire des terres répondant à des critères élevés, et porté à plus de 2 000 yuans par *mu*[[1]](#footnote-0)les subventions allouées par les finances centrales aux projets d’aménagement de ces champs. Les districts gros producteurs de céréales ont reçu des primes plus élevées. L’assurance sur l’ensemble des coûts de revient des cultures et celle sur les revenus des cultivateurs ont été élargies : tous les cultivateurs des trois principales sortes de céréales sont désormais couverts, et le nombre de cultivateurs de soja assurés ne cesse d’augmenter ; 147 millions de polices d’assurance agricole ont été signées, et le montant assuré s’est chiffré à plus de 5 000 milliards de yuans. Les finances centrales ont continué à augmenter les fonds d’aide au redressement rural, et le système associant les intérêts de plusieurs acteurs dans la mise en œuvre d’un projet de redressement rural a été amélioré, de sorte que les familles paysannes sorties de la pauvreté ont vu leurs revenus augmenter en travaillant dans une activité économique locale. Nous avons promu la nouvelle urbanisation : les finances centrales ont débloqué 40 milliards de yuans de primes pour aider les gouvernements locaux à accélérer la conversion en citadins des migrants agricoles. Quinze villes sélectionnées au terme d’un concours ont bénéficié d’une aide à la rénovation urbaine. Douze villes supplémentaires ont reçu une aide destinée à les transformer en plaques tournantes de transport multimodal de marchandises qui compléteront et renforceront les chaînes d’industries et d’approvisionnement du pays. Huit provinces ont entamé dans leurs régions pilotes la reconversion et la mise à niveau numériques de leurs infrastructures de transport routier et fluvial. L’application des stratégies nationales de développement régional a été poussée en avant ; des politiques financières et fiscales en faveur du redressement global du Nord-Est à la nouvelle ère ont été promulguées ; des politiques fiscales en faveur des plateformes de développement et d’ouverture de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao telles que Hengqin, Qianhai, Nansha et Hetao ont été élaborées ; un plus grand nombre de produits ont bénéficié de l’exonération des droits de douane dans le port de libre-échange de Hainan.

**Le bien-être social a été mieux garanti.** Nous avons perfectionné le système et le mécanisme des « trois garanties[[2]](#footnote-1) » : les finances centrales ont affecté à titre de paiement de transfert plus de 10 000 milliards de yuans aux instances locales ; nous avons défini les missions des gouvernements locaux aux échelons différents : allouer plus de fonds aux échelons inférieurs, renforcer la vigilance concernant le fonctionnement des finances publiques et mieux assurer les « trois garanties » aux échelons de base. Dans le cadre de notre stratégie de priorité à l’emploi, des politiques temporaires comme la baisse du taux de cotisation patronale à l’assurance chômage et à l’assurance contre les accidents du travail ont été renouvelées. Les aides à la création d’emplois et à l’embauche ont été regroupées et optimisées : les finances centrales ont affecté une somme de 66,7 milliards de yuans, ce qui a permis notamment d’aider les groupes prioritaires tels que les nouveaux diplômés universitaires et d’améliorer les programmes de formation professionnelle. Plus de 12 millions d’emplois ont été ainsi créés dans les agglomérations urbaines en 2024. Grâce à un investissement accru des finances publiques, l’enseignement élémentaire, professionnel et supérieur a progressé à grands pas. Les allocations aux écoliers et collégiens pensionnaires issus de familles démunies ont été portées respectivement de 1 000 et 1 250 yuans à 1 250 et 1 500 yuans par an et par personne. Les subventions pour la rénovation des écoles rurales ont été accrues, et la gestion et le contrôle des aides à l’amélioration des repas dans les cantines scolaires ont été renforcés. Des mesures destinées à accompagner le report progressif de l’âge légal du départ à la retraite ont été prises. Un paiement de transfert d’environ 1 100 milliards de yuans accordé par les finances centrales a permis de relever de 3 % en moyenne la pension de vieillesse de base des retraités ; quant au minimum de la pension sociale de vieillesse des citadins non salariés et des ruraux, il a été augmenté de 20 yuans par personne et par mois. Le mécanisme permanent d’inscription à l’assurance maladie de base a été amélioré, et la subvention à l’assurance maladie de base des citadins non salariés et des ruraux a été portée à 670 yuans par personne et par an. La réforme des hôpitaux publics orientée vers l’intérêt public s’est approfondie, et vingt villes supplémentaires ont rejoint le projet pilote en faveur de la réforme et du développement de qualité de leurs hôpitaux publics. Quinze municipalités ont vu démarrer la deuxième série de projets modèles de soutien au développement de services de garde d’enfants en bas âge accessibles à tous et toutes les collectivités locales ont été encouragées à améliorer l’offre de services dans ce domaine. Les modalités de fixation et de réajustement du minimum vital ont été normalisées et harmonisées afin de mieux venir en aide aux personnes démunies. Un total de 8,23 millions d’ayants droit traditionnels[[3]](#footnote-2) ont bénéficié d’une nouvelle augmentation de leurs pensions et allocations. La culture et les sports ont reçu tout le soutien nécessaire, ce qui s’est traduit par une meilleure protection du patrimoine culturel matériel et immatériel ainsi que par les exploits de nos athlètes aux Jeux Olympiques de Paris. La lutte contre la pollution de l’air, de l’eau et du sol s’est poursuivie. Sept bassins transprovinciaux ont été incorporés en 2024 au mécanisme horizontal de compensation pour la protection environnementale, et les principaux projets écologiques tels que l’aménagement systématique des montagnes, des rivières, des forêts, des champs, des lacs, des steppes et des déserts de sable ont été soutenus. L’instruction sur le soutien financier au projet de ceinture forestière des trois régions du Nord[[4]](#footnote-3) a été promulguée et un fonds spécial, créé pour son exécution. Ainsi, la qualité de l’environnement n’a cessé de s’améliorer. Face aux calamités naturelles comme les inondations et les typhons, le mécanisme de déblocage rapide des fonds nécessaires aux opérations de secours a fonctionné en temps voulu, permettant de soutenir le traitement des situations d’urgence, les opérations de secours et l’aide aux populations sinistrées.

**Les risques dans les secteurs clés ont été prévenus et éliminés.** Nous avons réuni des ressources diverses pour mettre en œuvre un ensemble de plans de désendettement. Conformément aux décisions et dispositions du Comité central, nous avons affirmé les politiques d’aide au désendettement suivantes : remboursement conformément aux dispositions contractuelles initiales des dettes cachées contractées en raison de la rénovation des quartiers vétustes arrivant à échéance en 2029 ou ultérieurement ; mobilisation du solde de 400 milliards de yuans entre le plafond et le montant réel de dettes locales pour compléter les moyens financiers des gouvernements locaux ; émission d’obligations spéciales pendant cinq années consécutives et à raison de 800 milliards de yuans par an afin d’alimenter les fonds gouvernementaux au niveau local. Sur la base des politiques susmentionnées, avec l’approbation du Comité permanent de l’APN, les finances centrales ont accru leurs aides en relevant de 6 000 milliards de yuans le plafond des dettes des gouvernements locaux pour convertir leurs dettes cachées existantes ; ce montant a été approuvé et réparti en une seule fois — suivi d’une exécution étalée sur plusieurs années — et communiqué aux instances locales dès le jour suivant l’accomplissement de la procédure légale. Sous l’effet combiné de ces politiques, le montant total des dettes cachées à convertir par les instances locales d’ici fin 2028 devrait passer d’un coup de 14 300 milliards à 2 300 milliards de yuans, permettant une économie de 600 milliards de yuans en matière de paiement des intérêts. En vue d’accélérer le processus, nous avons amélioré la communication de ces politiques et les modalités d’exécution grâce à des points de presse et des réunions thématiques. Ayant entièrement émis les 2 000 milliards de yuans d’obligations spéciales prévus pour 2024, les gouvernements locaux ont achevé pour l’essentiel la conversion de leurs dettes pour cette année. À la suite de la mise au point des critères de retrait, de nombreuses plateformes de financement locales se sont reconverties selon leur catégorie, ce qui a entraîné une baisse régulière du nombre de ces entités. La prévention et la résorption des risques financiers majeurs ont été coordonnées, et les plans de gestion des risques des petites et moyennes institutions financières locales ont fait l’objet d’un examen rigoureux. Nous avons aidé à traiter les risques des institutions financières à haut risque et mené des études pour définir les conditions, les critères et les procédures de mobilisation de ressources publiques dans la gestion de risques financiers au niveau local. Obligations, fonds spéciaux et mesures fiscales au niveau local ont été combinés pour stabiliser le marché immobilier et en enrayer la tendance baissière.

**La réforme financière et fiscale s’est approfondie.** Pour bien appliquer l’esprit du 3e plénum du Comité central issu du XXe Congrès du Parti, un plan d’exécution sur l’approfondissement de la réforme financière et fiscale a été élaboré, afin de faire progresser la réforme des systèmes concernant le budget, la fiscalité et les finances publiques. Des directives de réforme ont été élaborées, portant notamment sur l’amélioration du système budgétaire moderne et l’optimisation du système de paiements de transfert. Un règlement provisoire sur la péréquation budgétaire a été promulgué. Le budget base zéro a été expérimenté dans un premier groupe de seize branches du gouvernement central, dont le ministère des Finances : l’inventaire, l’examen et l’optimisation des projets ont ainsi été renforcés, ce qui a permis de rompre avec la rigidité structurelle de la dépense et d’améliorer la répartition des ressources financières. Un système d’incitation et de contrainte concernant les paiements de transfert pour le développement de qualité, dont le budget s’est élevé à 40 milliards de yuans, a été instauré : les principaux bénéficiaires en étaient les provinces qui ont généré le plus de recettes financières ou qui ont enregistré une rapide croissance de celles-ci. La réforme relative à la conversion des droits parafiscaux en impôts sur les ressources en eau a été généralisée ; l’IRPP issu des *stock-options* a été optimisé ; la loi sur la TVA a été publiée et la loi sur les tarifs douaniers est entrée en vigueur. Les transactions des emprunts d’État à travers les opérations d’*open market* de la banque centrale ont enregistré des progrès, contribuant à la diversification des instruments de la politique monétaire. L’évaluation de l’efficacité des réformes en cours a été menée, de même que l’évaluation du cycle de vie des politiques financières et fiscales majeures, afin de détecter et de résoudre à temps les problèmes qui se posent dans l’exécution des réformes et des autres mesures.

**La gestion et le contrôle des finances publiques ont été renforcés.** Tout en répondant à l’exigence selon laquelle les organismes du Parti et du gouvernement doivent s’habituer à l’austérité, nous avons durci les contraintes budgétaires, amélioré le mécanisme d’évaluation en la matière des départements centraux et renforcé le contrôle sur la mise en œuvre de cette exigence au niveau des instances locales. Nous avons mené régulièrement des examens des budgets et des évaluations de la performance afin d’établir des budgets plus cohérents et d’accroître l’efficacité des dépenses. Nous avons optimisé le système d’intégration de la gestion budgétaire et intensifié le contrôle sur l’exécution budgétaire et la surveillance sur l’activité financière, ce qui nous a permis de prévenir à temps les problèmes et de les traiter de manière appropriée. Un plan d’action triennal sur les achats publics a été lancé, plus de 6 000 agences et plus de 30 000 projets ont fait l’objet d’un examen, et l’environnement d’affaires dans ce domaine a été amélioré. Nous avons publié les règles d’apurement pour les comptables en chef des finances publiques, et encouragé les finances locales et les départements concernés à lancer sur toute la ligne l’établissement de rapports financiers. Dans la poursuite en profondeur des actions spéciales de contrôle comptable, nous avons sanctionné les infractions graves, veillé à faire corriger les problèmes et à renforcer la poursuite en responsabilité, et parachevé les mécanismes permanents dans ce domaine. Nous avons continué à mener des actions spéciales contre les activités illégales ou antiréglementaires des experts-comptables et des agences de comptabilité, intensifié le contrôle de la qualité des informations comptables des entreprises et du travail accompli par les cabinets d’experts-comptables et les établissements d’évaluation des actifs, et sévi contre le maquillage de la comptabilité. Nous avons modifié la loi sur la comptabilité et mis en place des systèmes de gestion destinés à dresser une liste des experts-comptables véreux et à assurer la sécurité des données des cabinets d’experts-comptables. Nous avons présenté au Comité permanent de l’APN un rapport sur la gestion des dettes gouvernementales en 2023 conformément aux exigences du mécanisme de compte rendu en la matière. Nous avons mis en œuvre les modalités de gestion sur l’utilisation des biens publics des administrations et des établissements d’intérêt public au niveau central et rédigé le rapport annuel sur les biens publics. Nous avons amélioré la gestion des données, tout en menant des expériences pilotes pour favoriser la gestion intégrale des données dans certains départements centraux, les entreprises publiques centrales et les finances locales.

De manière générale, l’exercice 2024 s’est bien déroulé. La politique budgétaire de relance a été appliquée avec rigueur, et de nouveaux progrès ont été enregistrés dans le travail financier. Cela a joué un rôle très important dans la reprise de l’économie et son développement de qualité. Ces résultats, nous les devons essentiellement au rôle directeur du secrétaire général Xi Jinping, aux lumières de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, à la ferme direction du Comité central rassemblé autour du camarade Xi Jinping, au renforcement de l’examen et du contrôle budgétaires effectués par l’APN, à la surveillance démocratique du Comité national de la CCPPC et aux efforts conjugués des autorités locales, des départements gouvernementaux et de notre peuple multiethnique.

En même temps, il existe encore des difficultés et insuffisances dans l’exécution budgétaire et notre travail financier : sous l’effet de divers facteurs, les recettes fiscales ont baissé, les rentrées provenant de la cession des droits d’occupation de terrains publics ont subi une diminution continue, et certaines instances locales ont souffert de déficits budgétaires assez sérieux. Concernant les investissements publics, les travaux préliminaires de certains projets n’ont pas été menés solidement, l’affectation des fonds et la structure des investissements devront être optimisées, leur rôle d’entraînement vis-à-vis de l’investissement privé est à renforcer. Notre capacité de gestion cohérente des finances est à améliorer, la gestion budgétaire au résultat présente toujours des faiblesses, les normes des dépenses budgétaires sont à perfectionner, certaines unités budgétaires n’ont pas agi de manière réglementaire et précise dans l’utilisation des fonds, la comptabilité financière et la gestion des biens, le travail visant à coordonner les fonds, les biens et les ressources et à améliorer leur rendement laisse à désirer. Le mécanisme permanent de surveillance des dettes des gouvernements locaux devra être amélioré, et la tâche reste lourde pour prévenir les nouvelles dettes cachées, les remboursements fictifs de dettes et les détournements de fonds des obligations spéciales. Le contrôle financier et comptable devra être renforcé, car des infractions à la discipline financière et économique ont continué à se produire. Nous prenons ces problèmes très au sérieux et prendrons des mesures énergiques pour les résoudre.

**II. PROJETS DE BUDGET DES INSTANCES CENTRALES**

**ET LOCALES POUR 2025**

Mener à bien l’élaboration du budget et le travail financier de 2025 revêt une importance exceptionnelle, car il s’agit de la dernière année de l’exécution du XIVe Plan quinquennal. Nous devrons mettre à exécution les décisions et les dispositions prises par le Comité central du Parti et le Conseil des affaires d’État en avançant à pas assurés, en promouvant la stabilité par les progrès, en innovant tout en maintenant les principes fondamentaux, en créant une force synergique, en renforçant la coordination et en restant fidèles au principe « ne détruire l’ancien que lorsque le nouveau est prêt à le remplacer ». Il s’agit de mieux concilier marché efficace et gouvernement compétent, offre et demande, création de moteurs de développement nouveaux et mise à jour des moteurs de développement classiques, optimisation des ressources nouvelles et valorisation des ressources existantes, qualité et quantité. Nous devrons faire en sorte que nos politiques macroéconomiques soient plus énergiques, que la politique budgétaire soit mieux coordonnée avec les politiques concernant la monnaie, l’emploi, les industries, les régions, le commerce, l’environnement et le contrôle ainsi qu’avec les mesures relatives à la réforme et l’ouverture, tout cela afin de surmonter les difficultés qui entravent le développement, de faire pleinement valoir les conditions avantageuses qui s’offrent à notre développement, et d’assurer un développement de qualité à notre économie.

**I) Analyse de l’état des recettes et des dépenses des finances publiques pour 2025**

À l’heure actuelle et pour la période à venir, la tendance à la reprise économique et les conditions qui la soutiennent n’ont pas changé : notre économie est dotée d’une base solide, de multiples avantages, d’une grande résilience et d’un potentiel considérable. En même temps, comme les effets négatifs externes sur le développement de notre pays n’ont cessé de s’accroître, l’activité économique est encore confrontée à un grand nombre de difficultés et de défis. D’où de grandes difficultés pour maintenir l’équilibre budgétaire en 2025. **En ce qui concerne les recettes budgétaires,** malgré le soutien provenant de la reprise continue de l’économie, il existe encore beaucoup de facteurs qui entravent la croissance des recettes : la demande intérieure est faible, et le niveau des prix affecte durablement les recettes budgétaires calculées à prix courant ; certaines industries qui sont de grosses sources d’impôts connaissent une croissance ralentie, certaines entreprises rencontrent des difficultés dans leurs activités, et le commerce extérieur fait face à de fortes incertitudes, ce qui exerce un effet néfaste sur la croissance des recettes budgétaires ; les moyens susceptibles de mettre en valeur les capitaux et les ressources publics font défaut. **En ce qui concerne les dépenses budgétaires,** le rôle de régulation anticyclique de la politique budgétaire sera mis en valeur ; un soutien renforcé sera accordé aux domaines concernant l’élargissement des investissements, la garantie du bien-être social, la stabilisation de l’emploi et la stimulation de la consommation ; les dépenses indispensables augmenteront dans les domaines clés tels que le développement des forces productives de nouvelle qualité, la promotion du redressement global rural et la protection environnementale ; les dépenses liées aux réserves de céréales et au service de la dette publique continueront à augmenter ; les fonds publics disponibles s’avèrent donc insuffisants. **Sur le plan général,** sous l’effet constant des changements intérieurs et extérieurs, le déficit budgétaire demeurera important en 2025. Il faudra bien prendre en compte les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et réfléchir sérieusement aux mesures à prendre afin d’offrir une garantie solide à la promotion du développement sain et soutenu de notre économie.

**II) Exigences globales de l’élaboration du budget et de l’organisation du travail financier pour 2025**

Pour mener à bien l’élaboration du budget et le travail financier en 2025, nous devrons, sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, à la lumière de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, en appliquant intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti et des 2e et 3e plénums du Comité central issu de ce congrès, et conformément aux dispositions adoptées par la Conférence centrale sur le travail économique, poursuivre le principe général dit « aller de l’avant à pas assurés », appliquer de façon complète, précise et intégrale la nouvelle vision de développement, accélérer la mise en place du nouveau modèle de développement, promouvoir effectivement le développement de qualité, et mieux coordonner le développement et la sécurité. Nous devrons veiller à ce que la politique budgétaire de relance soit menée de manière plus énergique, augmenter les dépenses en améliorant leur structure, accroître notre soutien à l’élargissement de la demande intérieure, au développement des forces productives de nouvelle qualité, à la promotion du développement coordonné des villes et de la campagne ainsi que des différentes régions, à la garantie et à l’amélioration du bien-être de la population, approfondir la réforme du système financier et fiscal, renforcer la gestion cohérente des finances publiques, prévenir et éliminer les risques, durcir la discipline financière et économique, répondre à l’exigence selon laquelle les organismes du Parti et du gouvernement doivent « se serrer la ceinture », et rendre plus rentables les fonds et plus efficaces les politiques. Nous devrons promouvoir la tendance continuelle à la reprise de l’économie pour offrir une garantie solide à la pleine réalisation des objectifs fixés dans le XIVe Plan quinquennal et au bon départ de la mise en œuvre du XVe Plan quinquennal.

En 2025, la politique budgétaire de relance sera menée avec persévérance et efficacité. Pour ce faire, nous devrons modifier nos politiques et mesures selon les changements de la situation et mieux les coordonner afin de produire des effets synergiques. **La persévérance** se traduira par une bonne coordination des politiques interannuelles : nous devrons faire pleinement valoir le rôle des politiques promulguées et élaborer en temps opportun de nouvelles politiques vigoureuses, de manière à ce qu’elles soient cohérentes et capables de produire des effets continuels. **L’efficacité** se manifestera dans une bonne mise en valeur des marges de manœuvre des politiques, un renforcement de la régulation anticyclique exceptionnelle, et des macrocontrôles plus prospectifs, plus ciblés et plus efficaces, afin d’intensifier nos politiques, de mieux valoriser leur rôle et d’assurer un sentiment accru de satisfaction de la population chinoise dans tous les domaines. Les politiques susmentionnées se traduiront précisément en cinq points suivants :

**Premièrement, augmenter le taux de déficit, accroître les dépenses et accélérer l’allocation des dépenses.** En tenant compte de la situation des recettes budgétaires et de la nécessité des dépenses, nous prévoyons cette année un taux de déficit d’environ 4 %, soit une hausse d’un point de pourcentage par rapport à l’année précédente. Le déficit augmentera de 1 600 milliards de yuans pour se chiffrer à 5 660 milliards de yuans, dont 4 860 milliards de yuans au niveau central et 800 milliards de yuans au niveau local. Les dépenses du budget général de l’État, atteignant 29 700,5 milliards de yuans, enregistreront une croissance sensible en comparaison avec l’exercice précédent. Tout en augmentant le montant des dépenses budgétaires, nous allons les allouer plus rapidement aux échelons inférieurs pour qu’elles soient effectuées le plus vite possible.

**Deuxièmement, émettre plus d’obligations gouvernementales pour mieux soutenir le maintien de la croissance et la restructuration économique.** Le plafond des obligations spéciales des instances locales nouvellement émises sera relevé de 500 milliards de yuans pour s’établir à 4 400 milliards de yuans, destinés à aider les gouvernements locaux à résoudre les problèmes qui se posent dans les domaines clés et à accroître le soutien à l’application des grandes stratégies de développement régional, au développement des forces productives de nouvelle qualité et à la promotion du développement de qualité. Dans le cadre de l’amélioration du mécanisme de gestion pour mieux valoriser les obligations spéciales, nous optimiserons leur répartition et veillerons à fixer l’ampleur des obligations spéciales en tenant compte des moyens financiers des instances locales et des rendements de projets ; nous adopterons une approche de liste négative dans la gestion des destinations des fonds collectés à travers l’émission d’obligations spéciales et élargirons le champ d’application de ces fonds en tant que capitaux propres de projet ; nous mènerons dans certaines provinces des expériences pilotes permettant l’examen des projets avant l’émission d’obligations spéciales à l’échelle provinciale, et établirons dans d’autres provinces un mécanisme de soumission régulière et d’examen trimestriel ; nous régulariserons et renforcerons la gestion des biens réunis grâce à des obligations spéciales. Les emprunts d’État spéciaux à très long terme augmenteront de 300 milliards de yuans pour atteindre un total de 1 300 milliards, dont 800 milliards de yuans seront consacrés à l’application des grandes stratégies d’État et au renforcement de la sécurité dans les domaines prioritaires et 500 milliards de yuans, destinés à augmenter notre soutien financier pour étendre le champ d’utilisation des fonds obligataires dans l’application des politiques en faveur du renouvellement d’envergure des équipements et de la vente avec reprise de produits de consommation. Nous prévoyons une somme de 735 milliards de yuans pour les investissements inscrits au budget central, soit une augmentation de 35 milliards de yuans par rapport à 2024, et veillerons à garantir une meilleure cohérence entre l’exécution des plans d’investissement et les dépenses budgétaires.

**Troisièmement, optimiser la structure des dépenses en renforçant l’acheminement ciblé des fonds, et mettre l’accent sur l’amélioration du bien-être, la promotion de la consommation et l’augmentation des forces de réserve.** En concentrant nos efforts sur la garantie et l’amélioration du bien-être de la population, nous accroîtrons notre soutien à la stabilisation de l’emploi et veillerons à résoudre les contradictions structurelles dans ce domaine et les problèmes concernant l’emploi des groupes prioritaires. En nous concentrant sur l’élargissement de la demande intérieure, nous renforcerons notre soutien à la stimulation de la consommation et promouvrons l’augmentation des revenus des habitants, l’optimisation du système de protection sociale et l’amélioration des conditions de consommation. Pour accélérer le développement de forces productives de nouvelle qualité, nous multiplierons nos moyens de soutien à l’éducation, à la formation de talents, au progrès technoscientifique et au développement vert et à bas carbone, et veillerons à renforcer la cohérence de nos politiques.

**Quatrièmement, prévenir et résoudre avec persévérance les risques dans les domaines importants pour promouvoir le fonctionnement stable et le développement durable des finances publiques.** Selon un ensemble de plans de désendettement, nous encouragerons les instances locales à mettre en pratique les politiques de conversion des dettes cachées et continuerons à réserver aux fonds gouvernementaux une somme suffisante provenant des obligations spéciales nouvellement émises par les gouvernements locaux pour soutenir la réduction des dettes publiques locales. Les obligations spéciales pourront être affectées à la récupération des terrains vacants et au rachat de logements non vendus ou non livrés pour les transformer en logements sociaux. Nous veillerons à fixer un prix d’achat raisonnable et à gérer les aléas moraux, de manière à favoriser la stabilité du marché immobilier et freiner sa tendance à la baisse. Un montant de 500 milliards de yuans d’emprunts d’État spéciaux seront émis pour alimenter les fonds propres de base de catégorie 1 des grandes banques commerciales d’État, afin qu’elles assurent leur fonctionnement stable et améliorent leurs services à l’économie réelle.

**Cinquièmement, augmenter continuellement les paiements de transfert au profit des instances locales, afin d’accroître leurs moyens financiers et d’assurer le bon déroulement du travail des « trois garanties ».** Conformément à la situation concrète des finances locales, les paiements de transfert octroyés par l’échelon central aux instances locales atteindront 10 341,5 milliards de yuans en 2025, soit une croissance de 8,4 % en analyse comparée si l’on déduit la somme reportée à l’exercice 2024 provenant d’emprunts d’État nouvellement émis en 2023. Sur ce chiffre, 2 734 milliards de yuans seront transférés pour l’uniformisation des services publics fondamentaux entre les régions ; et 479,5 milliards de yuans, versés à titre de récompense ou de subvention pour le mécanisme de garantie des moyens financiers ordinaires au niveau des districts : cela afin d’accroître les moyens financiers des instances locales pour qu’elles mènent à bien le travail des « trois garanties ». Un montant de 50 milliards de yuans sera alloué pour stimuler le développement de qualité, soit un accroissement de 10 milliards de yuans par rapport à l’année précédente. Ces fonds seront destinés à inciter les instances locales à prendre l’initiative dans le développement économique et à agrandir leur « gâteau » de recettes. **En même temps,** nous effectuerons en vertu de la loi la perception et la gestion des impôts en toute rigueur, réglementerons la gestion des recettes non fiscales, améliorerons la qualité des recettes financières et interdirons sévèrement les taxations arbitraires, les amendes injustifiées et les collectes illégales.

Au cours de l’application de la politique budgétaire de relance, nous mènerons notre travail en étant guidés par ses objectifs et ses orientations, harmoniserons le choix du moment et l’intensité et renforcerons la pensée systémique, pour que notre travail dans tous les domaines soit réalisé le plus tôt possible et de manière prospective.

**Premièrement, mieux faire valoir les crédits supplémentaires et mobiliser les fonds disponibles.** Nous nous efforcerons constamment de créer de nouvelles sources financières et fiscales, coordonnerons tous les fonds, tous les avoirs et toutes les ressources des finances publiques, promouvrons une combinaison entre l’utilisation optimale des crédits supplémentaires et la mobilisation des fonds disponibles tout en faisant valoir à cette dernière son rôle d’entraînement vis-à-vis des encaisses accrues. **Deuxièmement, pratiquer la parcimonie et garantir les dépenses prioritaires.** Nous prendrons des mesures plus pratiques et rigoureuses pour matérialiser de tout cœur l’exigence selon laquelle les organismes du Parti et du gouvernement doivent « se serrer la ceinture », de manière à concentrer nos moyens pour réaliser de grands projets importants. **Troisièmement, libérer le potentiel dans la gestion et rechercher la rentabilité des dépenses.** Nous renforcerons la gestion cohérente des finances publiques, budgétiserons les dépenses favorisant le bien-être et le développement en tenant compte de la capacité des finances publiques, adopterons résolument l’idée de performance et ferons en sorte que nos moyens financiers soient utilisés de manière efficace et soient acheminés là où le besoin s’en fait réellement sentir. **Quatrièmement, prévenir les risques et faire régner la discipline.** Prêts à parer à toute éventualité et à envisager les cas extrêmes, nous travaillerons à éliminer efficacement les risques susceptibles d’entraver le fonctionnement stable des finances publiques et veillerons à produire un effet dissuasif et à assurer une bonne application grâce à des règles financières et économiques rigoureuses. **Cinquièmement, concevoir des plans de manière prospective et orienter les anticipations.** Nous mènerons à bien les études et les réserves de politiques, coordonnerons l’application des politiques financières et l’orientation des anticipations, prêterons une oreille attentive au marché, et répondrons activement à l’opinion publique, de manière à renforcer l’orientation et l’influence de nos politiques.

**III) Notre politique budgétaire principale pour 2025**

**Soutenir l’accroissement de la demande intérieure. Stimuler énergiquement la consommation.** En utilisant d’une manière intégrale les instruments de politique financière et fiscale, nous poursuivrons notre action spéciale en faveur de la consommation. Nous renforcerons la garantie du bien-être social et accroîtrons par divers moyens les revenus des ménages, de sorte que la consommation reparte et le bien-être de la population s’améliore. Aussi une somme de 300 milliards de yuans en provenance des emprunts d’État spéciaux à très long terme, soit une augmentation de 150 milliards par rapport à l’année précédente, sera débloquée pour encourager la vente avec reprise de produits de consommation. Cette mesure couvrira davantage d’articles, et les modalités de remboursement ainsi que le système de récupération et de réutilisation seront améliorés, ce qui devrait stimuler la consommation de biens durables. Nous encouragerons la consommation des services dans les domaines de la santé, des soins aux personnes âgées et de la garde d’enfants en bas âge, et favoriserons le développement rapide des nouveaux pôles de consommation tels que le numérique, l’IA, la culture, le tourisme et le sport. Nous accorderons de nouvelles subventions ou primes aux instances locales pour les encourager à généraliser de nouvelles activités, de nouveaux modèles et de nouveaux scénarios de consommation, ainsi qu’à créer des métropoles de consommation internationales. Nous intensifierons la combinaison des politiques budgétaires et financières et octroierons des prêts bonifiés à la consommation individuelle dans les domaines prioritaires et aux exploitations en matière de restauration, d’hôtellerie et de services domestiques. Les mesures sur les boutiques hors taxes seront améliorées afin qu’elles contribuent à augmenter les rentrées du tourisme international. Nous poursuivrons en profondeur la création de villes pilotes de commerce et de distribution modernes, continuerons à promouvoir la transformation des villes en plaques tournantes de transport multimodal de marchandises qui compléteront et renforceront les chaînes d’industries et d’approvisionnement du pays, favoriserons les expériences pilotes de transformation numérique et de mise à niveau des infrastructures de transport routier et fluvial, soutiendrons la construction du système de transport intermodal et promouvrons la diminution des coûts de la logistique sociale. **Accroître activement l’investissement effectif.** Nous coordonnerons toutes sortes d’investissements de l’État tout en les orientant prioritairement vers les secteurs clés et les maillons faibles de notre économie, et veillerons à ce que nos investissements donnent un rapport optimal. Nous renforcerons la coordination entre les départements, pour que plus de projets importants soient mis en réserve et que les travaux préliminaires soient réalisés de meilleure qualité. Nous mènerons à bien l’émission des emprunts d’État spéciaux à très long terme et des obligations spéciales des gouvernements locaux, accélérerons l’affectation des fonds obligataires et les transférerons sans tarder vers des projets précis, de manière à ce que ces derniers soient effectivement mis en chantier dans les plus brefs délais. Grâce à des systèmes informatisés et à d’autres dispositifs de suivi en temps réel, nous réaliserons une surveillance intégrale couvrant la répartition de projets, l’affectation des fonds et leur état d’utilisation, afin que les fonds ne soient ni laissés en repos, ni détournés, ni gaspillés. Nous renforcerons la coordination entre les politiques budgétaires et les politiques financières, promulguerons une directive sur la réglementation de la mise en chantier et de la mise en service des projets en cours dans le cadre du partenariat public-privé (PPP), de sorte que les investissements publics créent une incitation efficace pour les investissements privés. **Contribuer à la stabilisation du commerce extérieur et des investissements étrangers.** Nous améliorerons notre politique douanière et les autres politiques fiscales sur l’import-export, élargirons l’assurance-crédit à l’exportation et l’octroi de crédits d’exportation, et promouvrons le développement du commerce des services, du commerce numérique, du cybercommerce transfrontalier et des entrepôts extraterritoriaux. Nous établirons des normes sur les produits fabriqués en Chine pour les achats publics ainsi que des politiques en la matière, et veillerons à ce que les entreprises chinoises et étrangères y participent sur un pied d’égalité. Nous encouragerons les zones pilotes de libre-échange ayant les conditions requises à s’aligner sur les règles économiques et commerciales internationales les plus strictes, afin de créer de nouveaux pôles d’ouverture. Nous mettrons au point le système financier et fiscal afin d’accélérer la matérialisation des politiques importantes en faveur du développement du port de libre-échange de Hainan. Nous poursuivrons nos démarches pour adhérer à l’Accord de partenariat sur l’économie numérique[[5]](#footnote-4) et l’Accord de partenariat transpacifique global et progressiste[[6]](#footnote-5), et promouvrons les négociations sur la création de la zone de libre-échange Chine-Conseil de coopération du Golfe, de manière à étendre notre réseau de zones de libre-échange de haut niveau.

**Soutenir l’édification d’un système industriel moderne. Accélérer la transformation et la montée en gamme industrielles.** L’industrialisation de type nouveau sera favorisée énergiquement. Nous intensifierons notre soutien à l’innovation dans l’industrie manufacturière, approfondirons l’intégration de l’innovation technologique et industrielle, et promouvrons le développement des industries émergentes comme l’aérospatiale commerciale et l’économie de basse altitude, ainsi que le développement des industries du futur comme la biofabrication et l’intelligence artificielle incarnée. Nous soutiendrons le développement de l’IA sur les plans technologique et industriel, et stimulerons, grâce à ce développement, la reconversion et la montée en gamme des industries traditionnelles. Une enveloppe spéciale de 11,878 milliards de yuans (+ 14,5 %) sera débloquée par les finances centrales dans le secteur manufacturier, de manière à promouvoir le développement de qualité de ses branches les plus importantes et à augmenter la résilience et la sécurité de ses chaînes industrielles et d’approvisionnement. Une somme de 200 milliards de yuans provenant des emprunts d’État spéciaux à très long terme, soit 50 milliards de plus que l’année précédente, est prévue pour le renouvellement des équipements : la couverture sera élargie et l’accès à la politique, assoupli ; les équipements avancés seront encouragés et les équipements vétustes, éliminés. Nous soutiendrons la nouvelle rénovation technique de l’industrie manufacturière pour que la reconversion verte, intelligente et haut de gamme de ce secteur atteigne un niveau plus élevé. Nous mènerons en profondeur l’application de la politique de compensation à la souscription d’assurances couvrant les premiers gros équipements techniques de fabrication nationale et l’utilisation initiale des nouveaux matériaux, et promouvrons le développement de qualité des industries concernant les gros équipements techniques et les nouveaux matériaux. Nous créerons un mécanisme de gestion des fonds d’investissement gouvernementaux plus scientifique et plus efficace, optimiserons le rôle des fonds d’investissement industriels, encouragerons le développement des fonds de capital-risque, développerons le capital à long terme et le capital patient, et stimulerons selon les règles du marché l’investissement des capitaux privés. **Renforcer le rôle des entreprises dans les chaînes d’innovation et les chaînes industrielles.** Nous encouragerons les entreprises à participer aux mégaprojets scientifiques et technologiques nationaux, voire à en prendre les rênes ; utiliserons au mieux les instruments de politique tels que la fiscalité, les fonds spéciaux et les achats publics ; aiderons les entreprises à résoudre leurs difficultés et leurs problèmes réels ; renforcerons leur capacité de développement innovant. Nous poursuivrons la politique visant à accorder des primes et subventions aux PME spécialisées, expertes, exclusives et novatrices, lancerons la troisième série de villes pilotes de transformation numérique des PME, et promouvrons le développement de qualité des PME. Concernant la garantie de financement dont le gouvernement est l’actionnaire principal, nous en promulguerons les modalités de gestion, améliorerons son système et élargirons sa couverture, tout en augmentant son montant total, ce qui permettra de rendre plus accessibles les prêts bancaires et d’en abaisser le coût pour les PEMIC et d’autres acteurs économiques. Nous assurerons une meilleure application des politiques et mesures en faveur du développement de l’économie privée. En renforçant la coordination entre les départements, nous ferons progresser le règlement des arriérés de paiement dus aux entreprises par les autorités locales. Nous promouvrons le développement d’un marché national unifié et ferons des efforts continus pour améliorer l’environnement des affaires.

**Soutenir l’application de la stratégie de renouveau national par les sciences et l’éducation. Poursuivre l’action visant à faire de la Chine un grand pays dans le domaine de l’éducation.** Nous allouerons davantage de fonds à l’éducation : les dépenses à l’échelon central augmenteront de 5 % pour atteindre 174,443 milliards de yuans. Nous optimiserons la répartition des ressources éducatives entre les différentes régions et établirons un mécanisme permettant d’offrir des services éducatifs publics de base adaptés aux changements démographiques, pour que l’enseignement obligatoire de qualité se développe de manière équilibrée et que les écarts entre les régions, entre les groupes, entre les écoles, ainsi qu’entre les zones urbaines et rurales se réduisent petit à petit. Nous promouvrons la généralisation graduelle de l’enseignement préscolaire gratuit et la diversification des écoles secondaires du deuxième cycle. Nous généraliserons les subventions aux écoles professionnelles différenciées selon le nombre d’élèves et leur spécialité, de manière à adapter l’enseignement professionnel aux besoins de la société. Nous soutiendrons la réforme par catégorie des universités en faveur de leur développement ; accélérerons l’édification de disciplines concurrentielles et d’universités de premier rang mondial ayant des caractéristiques chinoises ; renforcerons le développement des disciplines de base, des disciplines émergentes et des disciplines croisées, tout en promouvant la formation de talents ; intensifierons le rôle de soutien de l’éducation dans le développement technoscientifique et la formation de personnes qualifiées. Nous soutiendrons le développement et la réforme des établissements d’enseignement supérieur locaux et promouvrons l’amélioration de leurs conditions matérielles. Nous augmenterons les bourses d’études pour les étudiants en master et les chercheurs doctorants dans les établissements d’enseignement supérieur relevant directement des ministères centraux, ainsi que les aides financières d’État pour les lycées d’enseignement général et les écoles professionnelles secondaires ; une enveloppe de 80,945 milliards de yuans (+ 11,5 %) sera versée à titre de subvention aux élèves par les instances centrales aux instances locales. **Faire de la Chine une puissance dans le domaine des sciences et des technologies.** Nous optimiserons le mécanisme de distribution, de gestion et d’utilisation des fonds budgétaires des instances centrales consacrés aux sciences et technologies et améliorerons l’efficience des investissements dans l’innovation technologique, de manière à stimuler la création et l’innovation. Les dépenses à l’échelon central sous cette rubrique se chiffreront à 398,119 milliards de yuans (+ 10 %), privilégiant la recherche fondamentale, la recherche fondamentale appliquée et les tâches nationales d’intérêt stratégique. Nous augmenterons la part consacrée à la recherche fondamentale dans les dépenses réservées aux sciences et technologies, et perfectionnerons le mécanisme d’investissement permettant à la fois un soutien régulier à la recherche fondamentale et un soutien aux projets concurrentiels dans ce domaine. Nous soutiendrons énergiquement la réalisation de percées dans le domaine des technologies clés et des technologies de base, en offrant une garantie financière solide pour les grands projets technoscientifiques nationaux. Nous optimiserons le mécanisme de soutien financier régulier aux laboratoires nationaux et multiplierons nos moyens aux instituts de recherche. En renforçant la coordination des missions et des fonds, nous compléterons le mécanisme d’examen, optimiserons la répartition des ressources de l’innovation, et perfectionnerons le mécanisme de soutien par catégorie adapté aux différents rôles et missions fixés pour les divers acteurs d’innovation. Nous développerons des forces nationales scientifiques et technologiques d’intérêt stratégique, ainsi qu’une force nationale de talents dans les domaines stratégiques, tout en privilégiant la formation de jeunes scientifiques et technologues. Tout en renforçant la concertation entre les instances centrales et locales, nous soutiendrons le développement de centres internationaux et régionaux d’innovation technologique. Nous promouvrons la généralisation des connaissances scientifiques.

**Garantir et améliorer le bien-être de la population. Promouvoir le plein emploi axé sur la qualité.** Les finances centrales verseront des subventions en vue de concrétiser les politiques en faveur de l’emploi et de l’entrepreneuriat et de soutenir les projets pilotes visant à améliorer les services publics à l’emploi. Nous apporterons un soutien accru aux entreprises pour stabiliser l’emploi et prolongerons la politique de baisse temporaire du taux de cotisation patronale à l’assurance chômage et à l’assurance contre les accidents du travail. En considérant les possibilités d’emploi pour les jeunes, y compris les diplômés d’université, comme « la priorité des priorités », nous renforcerons l’assistance aux travailleurs migrants et aux personnes éprouvant des difficultés à trouver un emploi. Nous étendrons la couverture des expériences pilotes concernant l’assurance contre les risques professionnels pour les travailleurs engagés dans de nouvelles formes d’activités, et promouvrons le règlement direct interprovincial des frais médicaux couverts par l’assurance contre les accidents du travail. Le système de formation professionnelle permanente sera parachevé, afin de résoudre les contradictions structurelles en matière d’emploi. **Renforcer la garantie des services sanitaires.** Un quatrième lot de projets modèles en matière de réforme et de développement de qualité des hôpitaux publics sera lancé. Dans le cadre de l’amélioration du système de services de santé publique, nous perfectionnerons les projets de services d’importance capitale et relèverons la subvention aux services sanitaires de base à 99 yuans par an et par personne. Nous soutiendrons le renforcement des services médicaux et sanitaires aux échelons de base et la formation de professionnels en matière d’hygiène et de santé en fonction de la demande. Nous accorderons notre soutien à la transmission et au développement innovant de la médecine et de la pharmacologie traditionnelles chinoises. La subvention publique à l’assurance maladie de base pour les citadins non salariés et les ruraux sera majorée de 30 yuans pour atteindre 700 yuans par personne et par an. Nous perfectionnerons le mécanisme de financement en faveur de l’assurance maladie de base et celui de réajustement des remboursements afférents, encouragerons la gestion unifiée au niveau provincial de l’assurance maladie de base, poursuivrons en profondeur la réforme du mode de remboursement des frais médicaux par la caisse d’assurance maladie, et soumettrons le fonds de l’assurance maladie à un contrôle plus rigoureux. **Resserrer et renforcer le filet de protection sociale.** Nous jouerons bien notre rôle dans la réforme sur le report progressif de l’âge de départ à la retraite, augmenterons de manière adéquate la pension de vieillesse de base des retraités, majorerons de 20 yuans par mois et par personne le minimum de la pension sociale de vieillesse des citadins non salariés et des ruraux sur tout le territoire, appliquerons en profondeur la gestion centralisée au niveau national de l’assurance vieillesse de base pour les employés des entreprises, et assurerons le paiement régulier et intégral des pensions. Nous favoriserons le bon déroulement du programme de retraite volontaire à compte individuel et ferons des études pour élargir le champ d’application du système d’épargne retraite entreprise. La garantie des moyens de subsistance des personnes en difficulté sera renforcée, et l’assistance sociale échelonnée et catégorisée, améliorée. Nous apporterons notre soutien à l’amélioration des infrastructures et des forces d’intervention en cas d’urgence aux échelons de base, afin d’élever leur capacité en matière de prévention des calamités naturelles et de secours aux sinistrés. **Parachever le système de politiques de soutien au développement démographique.** Nous développerons des services de garde d’enfants en bas âge accessibles à tous et verserons des allocations familiales. Afin de développer les services d’intérêt général en faveur des personnes âgées, nous soutiendrons les projets pilotes au niveau des districts en faveur du développement innovant des services en la matière et perfectionnerons le réseau de services au niveau des districts, des cantons et des villages. Nous ferons avancer les aides à domicile soutenues par les soins de proximité et développerons vigoureusement les services de repas aux personnes âgées. Un mécanisme d’assurance soins de longue durée sera établi à un rythme accéléré. Nous renforcerons le fonds national de protection sociale et lui ferons jouer de manière plus efficace son rôle de fonds de réserve d’importance stratégique. **Promouvoir le développement culturel.** Nous parachèverons le mécanisme de garantie des moyens financiers en faveur des services culturels publics, et promouvrons l’acheminement direct des ressources culturelles de qualité vers les échelons de base et une répartition optimisée des ressources culturelles dans les villes et les campagnes. Nous perfectionnerons le mécanisme d’investissement pour la protection systématique du patrimoine culturel matériel et immatériel, mènerons en pratique les politiques relatives aux fonds consacrés à la protection du patrimoine culturel immatériel, et soutiendrons la transmission et le développement de la brillante culture traditionnelle chinoise. La création de parcs culturels nationaux sera poussée en avant selon des critères élevés. Nous renforcerons la formation du personnel culturel et encouragerons la création de chefs-d’œuvre littéraires et artistiques. Nous aiderons à accroître l’efficacité de notre communication internationale. Le développement des sports d’hiver sera constamment stimulé. Nous offrirons une garantie renforcée aux équipes sportives nationales, soutiendrons les activités visant à promouvoir la pratique du sport chez les jeunes, et stimulerons le développement des sports de masse et de compétition.

**Soutenir l’****avancement du redressement global des campagnes**. **Assurer continuellement la production** **et l’approvisionnement de céréales et d’autres produits agricoles importants.** Tout en maintenant la superficie cultivée de grains et en augmentant le rendement à l’unité, nous soutiendrons l’aménagement des terres cultivables répondant à des critères élevés et la construction d’infrastructures hydrauliques, poursuivrons la protection et l’utilisation des terres noires, et ferons progresser l’action visant à augmenter sur une grande échelle le rendement à l’unité des cultures céréalières et oléagineuses, de manière à assurer une offre stable en céréales et autres produits agricoles importants. Nous perfectionnerons les politiques de subventions à l’agriculture, concrétiserons la politique du prix minimum d’achat du riz et du blé, continuerons à accorder des primes aux principaux districts producteurs de céréales, et mettrons en place au niveau central un mécanisme de compensation interprovinciale entre les régions productrices et consommatrices de céréales, de manière à stimuler l’ardeur au travail des cultivateurs et à préserver la motivation des principales régions productrices de céréales. Nous développerons les assurances agricoles à multiples niveaux, élaborerons des directives sur l’accélération du développement de qualité des assurances agricoles, et octroierons une enveloppe de 54,053 milliards de yuans à titre de subvention à la souscription d’assurances agricoles. Nous veillerons à alléger les charges des gouvernements à l’échelon du district dans les subventions aux assurances agricoles. Afin de promouvoir l’accélération de la modernisation de l’agriculture, nous encouragerons l’action en faveur du développement du secteur des semences, veillerons à allouer adéquatement les subventions pour l’achat et l’utilisation de matériel agricole, contribuerons à l’amélioration du système de prestations de service agricoles, et favoriserons un soutien renforcé des sciences, des technologies et des équipements à l’agriculture. **Continuer à consolider et à multiplier les résultats obtenus en matière d’****éradication de la pauvreté.** Tout en maintenant l’intensité de notre soutien au redressement rural, les finances centrales verseront, à titre de subvention, 177 milliards de yuans destinés prioritairement au développement des secteurs qui permettent de solidariser, de guider et d’enrichir les agriculteurs. Nous accorderons un soutien plus énergique aux groupes prioritaires comme les populations vulnérables soumises à la surveillance contre la rechute dans la pauvreté. Un soutien accru sera apporté aux districts figurant sur la liste d’assistance prioritaire et aux zones de relogement. Nous travaillerons à établir un système d’assistance échelonnée et catégorisée en faveur des populations rurales à faibles revenus ainsi que des régions sous-développées et mènerons des études pour élaborer des politiques d’aide et d’assistance post-période de transition. **Promouvoir de façon ordonnée le développement des campagnes.** Nous perfectionnerons le mécanisme d’interaction entre les investissements publics et les investissements financiers et privés, et encouragerons les institutions financières à accroître les fonds consacrés à l’agriculture, afin de former une architecture d’investissements diversifiés favorisant le redressement des campagnes. Nous poursuivrons de manière approfondie les politiques visant à soutenir les projets de développement intégré des agro-industries, promouvrons le développement des industries disposant d’atouts locaux dans les campagnes, et multiplierons les moyens permettant aux agriculteurs d’augmenter leurs revenus. Nous favoriserons l’émergence des exploitations agricoles de type nouveau et l’amélioration du système de diffusion des techniques agricoles aux échelons de base. Nous veillerons à l’utilisation coordonnée des fonds pour offrir dans les campagnes de meilleures infrastructures, des services publics facilement accessibles et un habitat plus confortable. Nous accorderons notre soutien à l’aménagement de petits et moyens cours d’eau et à la construction de petits barrages, afin d’améliorer la prévention contre les inondations au niveau régional. Nous appliquerons continuellement les politiques visant à soutenir le service universel des télécommunications, et améliorerons en ampleur et en profondeur la couverture du réseau dans les campagnes et les régions reculées. Nous aiderons à perfectionner le système de protection des villages traditionnels et à conserver la physionomie champêtre. Nous soutiendrons le développement de l’économie collective rurale de type nouveau et la poursuite des expériences pilotes en matière de réforme globale rurale.

**Soutenir** **la nouvelle urbanisation et le développement coordonné interrégional. Faire avancer solidement la nouvelle urbanisation.** Les finances centrales débloqueront 42 milliards de yuans de primes en faveur de la conversion des migrants ruraux en citadins, soit une augmentation de 2 milliards par rapport à l’année précédente, de manière à renforcer la capacité financière des gouvernements locaux dans l’application des politiques concernées. Nous inciterons les instances locales à augmenter leurs investissements dans le système des services publics de base afin de résoudre les questions les plus urgentes touchant les migrants ruraux installés en ville telles que l’éducation de leurs enfants, le logement et l’assurance sociale, tout cela pour que les résidents permanents dépourvus d’un *hukou* (état civil) urbain aient graduellement un accès égal aux services publics fondamentaux dans les agglomérations urbaines. Nous soutiendrons le plan de rénovation urbaine, promouvrons la rénovation des quartiers vétustes et des logements en mauvais état dans les zones urbaines, la remise en état des réseaux de canalisations souterrains et l’amélioration des systèmes d’évacuation des eaux et de prévention contre les inondations, pour créer des villes résilientes et intelligentes où il fait bon vivre. Nous soutiendrons, en fonction des besoins réels des habitants, l’augmentation de l’offre de logements sociaux, qu’il s’agisse de bâtiments nouvellement construits ou transformés grâce au rachat de logements non vendus ou non livrés, afin de satisfaire la demande en logement des nouveaux citadins et des jeunes. **Promouvoir le développement interrégional coordonné.** Il faut utiliser de manière intégrale les instruments de politique tels que les paiements de transfert, les obligations gouvernementales et la fiscalité, mieux appliquer la stratégie de développement interrégional coordonné, les grandes stratégies de développement régional et la stratégie de développement des régions à fonctions spécifiques, afin d’optimiser la configuration du développement économique. Nous renforcerons le soutien aux grands projets de développement interrégionaux, et promouvrons la mise en œuvre de grandes stratégies telles que le développement coordonné de la zone Beijing-Tianjin-Hebei, le développement de la ceinture économique du Changjiang, la construction de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, le développement intégré du delta du Changjiang, ainsi que la protection écologique et le développement de qualité du bassin du fleuve Huanghe. Nous ferons progresser selon les normes les plus rigoureuses et les plus hautes exigences de qualité la construction de la nouvelle zone de Xiong’an et soutiendrons la construction de la zone économique Chengdu-Chongqing. Les finances centrales continueront à débloquer, à titre de subvention aux instances locales, des fonds pour que les anciennes bases révolutionnaires, les régions peuplées d’ethnies minoritaires et les régions qui souffrent de l’épuisement de leurs ressources connaissent un développement rapide, et que les régions frontalières, en enregistrant un développement de qualité, enrichissent leurs habitants et assurent leur prospérité, sécurité et stabilité. Nous promouvrons continuellement le nouveau système de communication terre-mer de l’Ouest, de sorte que les autorités locales puissent prendre pleinement part à la coopération dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route ».

**Soutenir la civilisation écologique.** **Améliorer le système de politiques de soutien à la valorisation des ressources et à la protection de l’environnement.** Afin de mettre au point le mécanisme horizontal de compensation écologique, nous l’introduirons de manière ordonnée sur le cours principal des grands fleuves et rivières et aiderons les instances locales à mieux le mettre en œuvre. Nous promouvrons la répartition selon les règles du marché des ressources et des facteurs de l’environnement, parachèverons, grâce à des études, les systèmes tels que celui d’utilisation payante et d’échange de droits d’émission de matières polluantes et celui de gestion des amendes payées pour dommages à l’environnement et chercherons à diversifier les manières de valorisation de différents produits écologiques selon les conditions locales. Nous allons fixer le cadre des obligations souveraines vertes et réaliserons leur émission en temps opportun. **Renforcer la protection et la reconstitution des écosystèmes.** Les finances centrales octroieront, à titre de paiement de transfert, une somme de 120,5 milliards de yuans (+ 7,5 %) aux zones clés à vocation écologique. Nous poursuivrons notre soutien à la protection et à l’aménagement des lacs et des rivières ainsi qu’à la campagne « ciel bleu, eaux limpides, terre propre », en débloquant respectivement 34 milliards, 26,7 milliards et 4,4 milliards de yuans pour lutter contre la pollution de l’air, de l’eau et du sol. Nous continuerons à soutenir la mise en œuvre de grands projets concernant l’aménagement systématique des montagnes, des rivières, des forêts, des champs, des lacs, des steppes et des déserts de sable, la restauration écologique de vieilles mines abandonnées, la protection et la restauration des écosystèmes maritimes et le reboisement du territoire. Nous promouvrons le développement d’un réseau de réserves naturelles fondé sur les parcs nationaux ainsi que la protection de la biodiversité. Nous œuvrerons à l’avancement notable du projet de ceinture forestière des trois régions du Nord et appliquerons les politiques de récompense et de subvention en faveur de l’intégration des industries et des écosystèmes. **Soutenir les efforts concernant l’atteinte du pic des émissions de CO2 et la neutralité carbone.** Nous renforcerons nos aides financières en faveur de la R-D, de la généralisation et de l’application des technologies avancées vertes et à bas carbone et ferons progresser la transition écologique de certains domaines et secteurs clés. Nous soutiendrons le développement des énergies renouvelables et la mise en place d’un nouveau système énergétique. Nous continuerons à favoriser la généralisation des véhicules à énergies nouvelles, l’amélioration des installations destinées à la recharge et à l’échange de batteries et l’utilisation exclusive de véhicules électriques dans les services publics urbains. Nous soutiendrons l’amélioration du système de recyclage de matériel usagé, en vue d’une meilleure récupération et réutilisation des matières renouvelables. Nous optimiserons les politiques d’achats publics verts en améliorant les normes des produits verts et en étendant le champ et l’ampleur de ces achats, de manière à favoriser l’approvisionnement en produits verts et à simuler leur consommation. Nous promouvrons le développement du marché national du carbone.

**Soutenir la défense nationale, la diplomatie et le travail politico-juridique.** En appliquant consciencieusement la pensée de Xi Jinping sur le renforcement de l’armée, nous renforcerons les politiques et les moyens financiers pour promouvoir la modernisation de la défense nationale et de l’armée, consolider et améliorer le système intégré de stratégies nationales et nos capacités dans ce domaine et faire progresser constamment le renforcement de l’armée dans la nouvelle ère. Nous soutiendrons la réinsertion des militaires démobilisés et continuerons d’augmenter les pensions et allocations accordées aux ayants droit traditionnels. Nous veillerons à mieux servir la diplomatie de grand pays aux caractéristiques chinoises, approfondirons les échanges et la coopération en matière financière et économique avec le reste du monde, soutiendrons l’élargissement de l’ouverture de haut niveau sur l’extérieur, prendrons une part active au développement et à la réforme du système de gouvernance économique mondiale, œuvrerons à la réalisation de l’initiative pour le Développement mondial, de l’initiative pour la Sécurité mondiale et de l’initiative pour la Civilisation mondiale, et sauvegarderons fermement notre souveraineté, notre sécurité et notre développement. Tout en adoptant intégralement le concept global de sécurité nationale, nous promouvrons la modernisation des systèmes et des capacités de sécurité nationale, garantirons les crédits de fonctionnement des organes politico-judiciaires, et contribuerons à perfectionner le système de gouvernance sociale, à améliorer le système de services juridiques publics, à renforcer l’édification des organisations de base, à améliorer le travail de base et à augmenter les capacités fondamentales, de manière à soutenir la mise en place de la nouvelle architecture de sécurité et l’édification d’une Chine plus sûre.

**IV) Projet de recettes et de dépenses du budget général pour 2025**

**1. Budget général des instances centrales**

Les recettes du budget général central s’établiront à 9 696 milliards de yuans, soit une baisse de 3,5 % par rapport au bilan de 2024 (ou une augmentation de 2,1 % si l’on exclut les facteurs exceptionnels). Si l’on y ajoute les 100 milliards de yuans prélevés sur le fonds de stabilisation et de régulation du budget central et les 90 milliards de yuans prélevés sur le budget d’exploitation du capital public central, les recettes consolidées atteindront 9 886 milliards de yuans. Les dépenses du budget général central se chiffreront à 14 746 milliards de yuans, soit une hausse de 4,5 %. Les finances centrales enregistreront donc un déficit de 4 860 milliards de yuans, soit une augmentation de 1 520 milliards par rapport à l’année 2024, déficit qui sera compensé par l’émission d’emprunts d’État.

En 2025, les dépenses du budget général des finances centrales sont composées des dépenses à l’échelon central, du fonds central de réserve, ainsi que des paiements de transfert au profit des instances locales.

1) Les dépenses à l’échelon central se chiffreront à 4 354,5 milliards de yuans, soit une augmentation de 6,9 %, autant que l’année précédente si l’on retranche les sommes destinées aux secteurs prioritaires. Conformément au principe de différenciation des dépenses selon les priorités et à l’exigence selon laquelle les organismes du Parti et du gouvernement doivent pratiquer consciencieusement l’austérité, nous contrôlerons rigoureusement les dépenses de fonctionnement et assurerons en priorité les dépenses destinées à la défense nationale et à la police armée, à l’éducation et aux sciences et technologies, au stockage de céréales, d’huiles comestibles et d’autres produits de base, ainsi qu’au paiement des intérêts des emprunts d’État. Les principales dépenses se présentent comme suit : 64,506 milliards de yuans (+ 8,4 %) à la diplomatie ; 1 784,665 milliards de yuans (+ 7,2 %) à la défense nationale ; 242,828 milliards de yuans (+ 7,3 %) à la sécurité publique ; 174,443 milliards de yuans (+ 5 %) à l’éducation ; 398,119 milliards de yuans (+ 10 %) aux sciences et technologies ; 131,66 milliards de yuans (+ 6,1 %) au stockage de céréales, d’huiles comestibles et d’autres produits de base ; et 834,55 milliards de yuans (+ 10,2 %) au paiement des intérêts de la dette.

2) Une enveloppe de 10 341,5 milliards de yuans sera allouée aux finances locales à titre de paiement de transfert. Si l’on déduit les subventions exceptionnelles, soutenues par les fonds reportés à l’exercice 2024 issus de l’émission d’emprunts d’État supplémentaires en 2023 et destinées à la reconstruction des zones sinistrées et l’amélioration de leur capacité à lutter contre les calamités naturelles, la croissance sera portée à 8,4 % en analyse comparée.

3) Une somme de 50 milliards de yuans sera injectée dans le fonds central de réserve, soit autant que l’année précédente. Celle-ci pourra être inscrite, selon les cas, au chapitre des dépenses à l’échelon central ou à celui des paiements de transfert au profit des instances locales.

**2. Budget général des instances locales**

Les recettes des budgets généraux des finances locales provenant de ressources propres s’établiront à 12 289 milliards de yuans, soit une augmentation de 3 %. Si l’on y ajoute les 10 341,5 milliards de yuans versés par les finances centrales à titre de paiement de transfert, ainsi que les 1 865,5 milliards de yuans provenant des prélèvements, des reports et des bonis des finances locales, le montant consolidé atteindra 24 496 milliards de yuans. Les dépenses des budgets généraux des finances locales s’élèveront à 25 296 milliards de yuans, soit une augmentation de 3,7 %. On constate donc un déficit de 800 milliards de yuans, soit une augmentation de 80 milliards de yuans par rapport à l’année 2024, déficit qui sera comblé par l’émission d’obligations générales pour le compte des instances locales.

**3. Budget général de l’État**

Compte tenu des prévisions budgétaires des instances centrales et locales, les recettes du budget général de l’État se chiffreront à 21 985 milliards de yuans, soit une augmentation de 0,1 %. Sur ce chiffre, les recettes fiscales atteindront 18 146 milliards de yuans, soit une hausse de 3,7 % ; les recettes non fiscales se chiffreront à 3 839 milliards de yuans, soit une baisse de 14,2 % due à la diminution des revenus exceptionnels. Si l’on y ajoute les prélèvements, reports et bonis totalisant 2 055,5 milliards de yuans, le montant consolidé atteindra 24 040,5 milliards de yuans. Les dépenses du budget général de l’État s’élèveront à 29 700,5 milliards de yuans (y compris les 50 milliards de yuans déposés dans le fonds central de réserve), soit une augmentation de 4,4 %. On constate donc un déficit de 5 660 milliards de yuans, soit une augmentation de 1 600 milliards de yuans par rapport à l’année 2024.

**V) Projet de recettes et de dépenses du budget des fonds gouvernementaux pour 2025**

Les recettes du budget des fonds gouvernementaux des instances centrales se chiffreront à 508,378 milliards de yuans, soit une hausse de 7,4 %. Le montant consolidé atteindra 2 346,875 milliards de yuans si l’on tient compte des 38,497 milliards de yuans reportés de l’exercice précédent, des 1 300 milliards de yuans issus d’emprunts d’État spéciaux à très long terme et des 500 milliards de yuans provenant d’emprunts d’État spéciaux destinés à financer les institutions financières centrales. Les dépenses du budget des fonds gouvernementaux des instances centrales atteindront 2 346,875 milliards de yuans, dont 1 078,772 milliards de yuans dépensés à l’échelon central et 1 268,103 milliards de yuans octroyés aux instances locales à titre de paiement de transfert.

Les recettes des budgets des fonds gouvernementaux des instances locales provenant de ressources propres s’établiront à 5 741,531 milliards de yuans, soit une hausse de 0,1 %. Si l’on y ajoute les 1 268,103 milliards de yuans alloués par les fonds gouvernementaux des instances centrales à titre de paiement de transfert et les 4 400 milliards de yuans provenant de l’émission d’obligations spéciales des instances locales, le montant consolidé totalisera 11 409,634 milliards de yuans. Quant aux dépenses des budgets des fonds gouvernementaux des instances locales, elles s’élèveront à 11 409,634milliards de yuans, soit une augmentation de 17,9 %.

En faisant la somme des budgets des instances centrales et locales, il est prévu que les recettes nationales du budget des fonds gouvernementaux totaliseront 6 249,909 milliards de yuans, soit une augmentation de 0,7 %. Si l’on prend aussi en compte les 38,497 milliards de yuans reportés de l’exercice précédent, les 1 300 milliards de yuans issus d’emprunts d’État spéciaux à très long terme, les 500 milliards de yuans provenant d’emprunts d’État spéciaux destinés à financer les institutions financières centrales et les 4 400 milliards de yuans issus de l’émission d’obligations spéciales des instances locales, on arrive à un montant consolidé de 12 488,406 milliards de yuans. Quant aux dépenses nationales du budget des fonds gouvernementaux, elles s’établiront à 12 488,406 milliards de yuans, soit une hausse de 23,1 %.

**VI) Projet de recettes et de dépenses du budget de l’exploitation du capital public pour 2025**

Les recettes du budget d’exploitation du capital public des instances centrales se chiffreront à 225,029 milliards de yuans, soit une baisse de 0,1 %. Si l’on y ajoute les 5,42 milliards de yuans reportés de l’exercice précédent, les recettes consolidées s’établiront à 230,449 milliards de yuans. Les dépenses du budget d’exploitation du capital public des instances centrales représenteront 140,449 milliards de yuans (– 9,7 %), dont 137,063 milliards de yuans dépensés pour les instances centrales et 3,386 milliards de yuans versés aux instances locales à titre de paiement de transfert. Une somme de 90 milliards de yuans sera reportée au budget général des instances centrales.

Le montant des recettes des budgets d’exploitation du capital public des instances locales se chiffrera à 407,775 milliards de yuans, soit une baisse de 10 % due principalement à la diminution des bénéfices réalisés par les entreprises publiques locales en 2024. Si l’on ajoute les 3,386 milliards de yuans provenant du budget d’exploitation du capital public central octroyés aux instances locales à titre de paiement de transfert, le montant consolidé atteindra 411,161 milliards de yuans. Les dépenses des budgets d’exploitation du capital public des instances locales représenteront 145,245 milliards de yuans, soit une baisse de 10 %. Une somme de 265,916 milliards de yuans sera reportée aux budgets généraux des instances locales.

Selon les prévisions budgétaires des instances centrales et locales, les recettes du budget d’exploitation du capital public à l’échelle nationale se chiffreront à 632,804 milliards de yuans, soit une baisse de 6,7 %. Le montant consolidé atteindra 638,224 milliards de yuans si l’on tient compte des 5,42 milliards de yuans reportés de l’exercice précédent. Les dépenses sous cette rubrique totaliseront 282,308 milliards de yuans, soit une diminution de 9,8 %. La somme reportée au budget général s’établira à 355,916 milliards de yuans.

**VII) Projet de recettes et de dépenses du budget des fonds de sécurité sociale pour 2025**

Les recettes budgétaires des fonds de sécurité sociale des instances centrales atteindront 35,517 milliards de yuans, soit une baisse de 8,7 % qui s’explique par la réduction de la subvention octroyée par le Trésor public en 2025 compte tenu de divers facteurs, dont le surplus accumulé. Il est prévu que les dépenses s’élèveront à 38,505 milliards de yuans, soit une hausse de 5,2 %. En prenant en considération de la péréquation, la caisse de sécurité sociale des instances centrales enregistrera un déficit de 2,988 milliards de yuans au cours du présent exercice. Un surplus accumulé de 2,85 milliards de yuans est toutefois prévu pour la fin de l’exercice 2025.

Les recettes budgétaires des fonds de sécurité sociale des instances locales s’élèveront à 12 411,567 milliards de yuans, soit une hausse de 4,7 %, et les dépenses, à 11 299,072 milliards de yuans, soit une augmentation de 6,9 %. En tenant compte de la péréquation, la caisse de sécurité sociale des instances locales enregistrera un solde positif de 1 112,565 milliards de yuans. Un surplus accumulé de 15 443,887 milliards de yuans est prévisible pour la fin de l’exercice 2025.

Compte tenu des prévisions budgétaires des instances centrales et locales ainsi que de la péréquation, les recettes budgétaires nationales des fonds de sécurité sociale s’élèveront à 12 447,154 milliards de yuans, soit une augmentation de 4,6 %. Sur ce chiffre, 9 049,21 milliards de yuans proviendront des cotisations à la sécurité sociale et 2 912,398 milliards de yuans, du Trésor public à titre de subvention. On projette un chiffre de 11 337,577 milliards de yuans, soit une hausse de 6,9 %, pour les dépenses budgétaires nationales des fonds de sécurité sociale. Un solde positif de 1 109,577 milliards de yuans est prévu pour 2025 ainsi qu’un surplus accumulé de 15 446,807 milliards de yuans fin 2025.

Pour l’exercice 2025, la dette publique ne dépassera pas 41 860,835 milliards de yuans. Quant aux dettes générales et spéciales contractées par les instances locales, elles seront plafonnées respectivement à 18 068,922 et 39 918,508 milliards de yuans.

Il est à noter que les prévisions concernant les budgets locaux n’incluent que les informations en notre possession à ce jour. En effet, les instances locales étant responsables de leurs propres projections budgétaires et celles-ci, soumises à l’examen de l’assemblée populaire correspondante, l’ensemble des données budgétaires n’est pas encore disponible.

Selon la loi sur le budget, pendant la période allant du début de l’exercice à la date de l’approbation du présent projet de budget par l’APN, les dépenses suivantes peuvent être effectuées : les dépenses reportées de l’exercice précédent ; les dépenses à réaliser impérativement dans l’année dont les montants sont calculés selon les chiffres de la période correspondante de l’exercice précédent (dépenses ordinaires et dépenses de programme des ministères et services de l’État, et paiements de transfert versés aux instances des échelons inférieurs) ; les dépenses obligatoires prescrites par la loi et les dépenses pour les interventions d’urgence, telles que les interventions en cas de calamité naturelle. Conformément à ce qui vient d’être énoncé ci-dessus et compte tenu des besoins réels de dépenses des instances centrales et locales, certaines dépenses à l’échelon central et des paiements de transfert aux finances locales ont été versés par les finances centrales. Au mois de janvier 2025, les dépenses du budget général des instances centrales se sont chiffrées à 1 759,7 milliards de yuans, dont 271,1 milliards de yuans dépensés à l’échelon central et 1 488,6 milliards de yuans alloués aux instances locales à titre de paiement de transfert.

**III. ASSURER SOLIDEMENT LA RÉFORME** **ET LE DÉVELOPPEMENT** **DES FINANCES PUBLIQUES DURANT L’EXERCICE 2025**

**I) Répondre à l’exigence selon laquelle les organismes du Parti et du gouvernement doivent continuer à pratiquer l’austérité**

En préservant les valeurs traditionnelles et un bon style de travail caractérisés par la frugalité et l’effort ardu dans tout leur travail, les organismes du Parti et du gouvernement devront continuer à « se serrer la ceinture » et libérer davantage de moyens pour les consacrer au développement économique et à l’amélioration du bien-être social. Il faudra réduire les dépenses du gouvernement, limiter rigoureusement les « trois frais publics courants », les frais de bureau, les dépenses liées aux réunions et aux conférences, et les dépenses relatives aux stages de formation et aux déplacements, contrôler strictement la construction, la rénovation ou la décoration intérieure d’immeubles administratifs et de bâtiments officiels, renforcer la gestion des achats publics et restreindre toute augmentation d’actifs, et réglementer l’organisation de festivals, de forums et d’expositions tout en supprimant les activités inutiles. L’évaluation des résultats sera renforcée avant de promulguer de nouvelles politiques majeures et de lancer de nouveaux mégaprojets. Nous procéderons efficacement à l’évaluation des résultats et utiliserons de manière optimale ces évaluations, afin de supprimer les projets inutiles et de réduire ceux dont l’utilité est incertaine, de manière à créer un cercle vertueux comprenant l’évaluation, la correction et l’amélioration. Concernant les biens publics des organes administratifs et des établissements d’intérêt public, nous renforcerons la gestion du cycle de vie des biens, ferons jouer le rôle de la plateforme nationale de péréquation et de partage des biens publics, et utiliserons pleinement les biens disponibles tout en contrôlant rigoureusement les nouveaux achats. Le mécanisme de compte rendu des biens publics sera optimisé afin d’améliorer la gestion de ces biens. Nous multiplierons les contrôles sur l’application du principe de frugalité dans les organismes du Parti et du gouvernement, promouvrons un contrôle permanent sur l’exécution budgétaire et comblerons les lacunes en ce qui a trait à la gestion du budget, de manière à peaufiner continuellement les systèmes et mécanismes en la matière.

**II) Promouvoir une gestion cohérente des finances publiques**

Des expériences pilotes seront lancées : en mettant l’accent sur les tâches majeures de la réforme financière et fiscale et le travail prioritaire de gestion financière, nous stimulerons l’enthousiasme des instances locales pour ouvrir une nouvelle voie permettant d’exercer une gestion cohérente des finances publiques. Afin de mettre en place une gestion systématique, la gestion financière devra se faire de la source à la destination des dépenses budgétaires et couvrir non seulement les instances financières, mais aussi les services budgétaires, c’est-à-dire qu’il faudra créer un système de gestion à la fois horizontale et verticale. Afin de rendre la gestion plus précise, tous les maillons du processus d’activité budgétaire seront optimisés et le travail sera rigoureusement supervisé dans les détails grâce au contrôle interne et aux moyens informatiques, de manière à mettre fin au mode de gestion extensive dans certains domaines. Afin de standardiser la gestion, nous procéderons à un perfectionnement dynamique des normes régissant les dépenses de programme, les achats publics, la répartition des avoirs, etc., de sorte que les règlements soient observés et que les normes soient claires et aient une véritable force contraignante. Afin d’inscrire la gestion dans le cadre de la loi, nous nous efforcerons de promouvoir la création d’un système complet de législation financière, d’assurer la gestion des fonds et l’administration en vertu de la loi, et de faire progresser le travail financier dans le respect de la loi sur les plans conceptuel et méthodologique.

**III) Approfondir la réforme financière et fiscale**

Conformément aux dispositions du 3e plénum du XXe Comité central du Parti sur l’approfondissement de la réforme financière et fiscale, il importe de remplir rapidement les tâches de la réforme. Des directives sur l’amélioration du système budgétaire moderne seront élaborées, tandis que les mesures de la gestion budgétaire seront coordonnées systématiquement afin de produire une efficacité synergique. Pour parachever le système de paiements de transfert des finances publiques, nous allons réglementer les paiements de transfert spéciaux et augmenter les paiements de transfert courants. Les expériences pilotes de la réforme du budget base zéro dans les instances centrales seront menées en profondeur et un soutien sera accordé aux instances locales en vue de l’approfondissement de cette réforme. Le développement du système de normes en matière de dépenses sera poursuivi afin d’accentuer les effets contraignants des normes. Nous perfectionnerons les mécanismes d’évaluation des politiques phares et améliorerons l’évaluation de la capacité des finances publiques. Nous contrôlerons strictement le nombre d’employés payés par la caisse de l’État. Nous parachèverons le système de publication et de contrôle des budgets, afin d’accroître la transparence des finances publiques. Des études seront faites pour mettre en place une fiscalité adaptée aux nouvelles activités. Dans le but d’augmenter les moyens propres des finances locales, nous accorderons de manière mesurée aux instances locales plus de pouvoirs de gestion concernant les recettes fiscales, mènerons des études approfondies sur la réforme des surtaxes locales, et accélérerons, pour certaines marchandises, la perception de l’impôt sur la consommation vers les maillons terminaux et la décentralisation des pouvoirs de perception vers les échelons locaux. La politique de remboursement du crédit de TVA sera optimisée, et la réglementation des politiques fiscales préférentielles se poursuivra. La réforme du système financier inférieur à l’échelon provincial sera menée en profondeur, et la capacité de garantie financière aux échelons de la municipalité et du district sera améliorée.

**IV)****Assurer les « trois garanties » aux échelons de base**

Assurer les « trois garanties » aux échelons de base devra rester une priorité des finances publiques. Il est nécessaire de hiérarchiser strictement les responsabilités et de perfectionner le système selon lequel « les districts jouent le rôle principal, les municipalités accordent une aide et les provinces apportent un soutien en période de pénurie ». Nous établirons une liste des « trois garanties » et en déterminerons adéquatement les normes de couverture répondant à la fois aux réalités actuelles et aux besoins sur le long terme. Les dépenses budgétaires destinées aux « trois garanties » seront suffisamment financées, et le contrôle de leur exécution et la répartition des fonds du Trésor en leur faveur seront renforcés, de manière à assurer en priorité ces dépenses, notamment celles destinées à assurer les moyens de subsistance et la rémunération des particuliers. Aucune dépense hors budget et aucun dépassement des montants prévus ne seront autorisés, et toute augmentation de paiement provisoire fera l’objet d’un contrôle rigoureux. Nous exercerons une surveillance dynamique du fonctionnement des finances locales, renforcerons l’alerte concernant les risques et parachèverons les mécanismes d’intervention en cas d’urgence, en vue de prévenir et d’éliminer à temps tous les risques.

**V) Prévenir et éliminer les risques liés aux dettes des instances locales**

Pour assurer le désendettement à travers le développement et vice versa, il importe d’aider les gouvernements locaux à perfectionner et à mieux appliquer un ensemble de plans de désendettement. Afin de mener à bien la conversion des dettes cachées existantes des instances locales, nous allons, selon l’urgence des cas, planifier correctement l’ordre de priorités et les arrangements annuels tout en renforçant la gestion de la destination et de l’utilisation des obligations de refinancement, et éviter tout dérapage et tout problème d’aléa moral dans l’application des mesures et politiques. Nous imposerons une « discipline de fer » pour ce qui a trait à la non-augmentation des dettes cachées, renforcerons la gestion budgétaire des dépenses publiques et des projets d’investissement public, et sanctionnerons rigoureusement tout endettement non réglementaire et tout désendettement fictif, de sorte que de nouvelles dettes n’apparaissent pas après l’acquittement des anciennes. En conciliant la conversion des dettes cachées et la reconversion des plateformes de financement des gouvernements locaux, nous veillerons à ce que celles-ci se débarrassent rapidement des fonctions de financement pour le compte des gouvernements, et que s’amorcent l’élimination des dettes cachées et la reconversion des plateformes selon les règles du marché. Il sera interdit d’augmenter des dettes cachées par le biais d’entreprises et d’établissements publics, de les transformer par divers moyens en plateformes de financement et de créer de nouvelles plateformes du genre sous quel prétexte que ce soit. Les dispositifs de surveillance des dettes des instances locales et le système d’indicateurs sur les risques d’endettement public seront perfectionnés, de manière à promouvoir la création d’un système unique et permanent de contrôle de la dette des instances locales.

**VI) Renforcer le contrôle financier et comptable**

En mettant l’accent sur le « renforcement », la « concentration » et l’« optimisation », nous procéderons à un contrôle financier et comptable en vertu des lois et règlements, afin d’en améliorer l’autorité et l’efficacité. L’application des grandes décisions et des dispositions du Comité central du Parti et du Conseil des affaires d’État devra être considérée comme la tâche primordiale de ce travail. Ainsi, il faudra nous concentrer sur les problèmes fréquents et les contradictions saillantes qui existent dans les domaines financier et économique, poursuivre en profondeur l’action spéciale de contrôle financier et comptable, intensifier le contrôle sur l’application des politiques financières et fiscales ainsi que la gestion de l’utilisation des fonds publics, et renforcer l’annonce publique des poursuites en responsabilité et les sanctions, de manière à préserver la discipline financière et économique et l’ordre de l’économie de marché. La version amendée de la loi sur la comptabilité entrera en vigueur, la loi sur les experts-comptables sera révisée à un rythme accéléré, et le contrôle de la qualité du travail accompli par les intermédiaires tels que les cabinets d’experts-comptables, les établissements d’évaluation des actifs et les agences de comptabilité sera renforcé. Le contrôle quotidien et la gestion de crédit seront intensifiés dans le domaine de la comptabilité, et les infractions aux lois et aux règlements financiers et comptables seront sévèrement punies. Nous promouvrons globalement l’élaboration de lois, la formation du personnel et l’informatisation en matière de contrôles financier et comptable, et optimiserons les mécanismes de travail permettant de coordonner le contrôle financier et comptable avec d’autres types de contrôle.

Les instances financières appliqueront volontairement la démocratie populaire intégrale, et se soumettront activement au contrôle des assemblées populaires. Elles joueront bien leur rôle dans l’élaboration de la loi sur la taxe à la consommation ainsi que la révision de la loi sur le budget, de la loi sur les achats publics et de la loi sur la gestion de la perception des impôts et taxes, de même que l’examen global et le contrôle de A à Z des budgets publics, la surveillance de la dette gouvernementale ainsi que la gestion et le contrôle des biens publics. Elles mèneront consciencieusement des études et feront promptement des rapports sur l’application des résolutions et des instructions, traiteront les propositions et suggestions de nos députés comme il se doit, amélioreront la communication quotidienne avec ces derniers, et travailleront à promouvoir la numérisation des services dédiés à nos députés. Tout cela vise à améliorer le travail financier et à répondre aux attentes de nos députés et de toute la population.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Que l’action passe avant tout et que la solidarité règne partout ! Unissons-nous plus étroitement au Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, portons haut levé l’étendard du socialisme à la chinoise, continuons à nous guider sur la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, en appliquant intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti et des 2e et 3e plénums du Comité central issu de ce congrès, en saisissant la signification cruciale de la « double confirmation[[7]](#footnote-6) », en renforçant les « quatre consciences[[8]](#footnote-7) » et la « quadruple confiance en soi[[9]](#footnote-8) », et en veillant à préserver résolument la position centrale du camarade Xi Jinping au sein du Comité central et du Parti ainsi que l’autorité et la direction centralisée et unifiée du Comité central du Parti ! Mettons à l’honneur le travail assidu ! Menons à bien l’ensemble des tâches de la réforme et du développement des finances publiques ! Apportons des contributions nouvelles et plus importantes à l’édification d’une Chine puissante dans tous les domaines et au grand renouveau de la nation chinoise grâce à la modernisation chinoise !

1. 1 *mu* = 1/15 hectare — N.D.T. [↑](#footnote-ref-0)
2. Il s’agit de garantir le versement des salaires, le fonctionnement des administrations et le bien-être social de base. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-1)
3. Il s’agit des militaires invalides, des familles de militaires et d’autres agents de l’État morts en service commandé, etc. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-2)
4. Les trois régions du Nord sont le Nord-Est, le Nord-Ouest et la Chine du Nord. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-3)
5. En anglais : Digital Economy Partnership Agreement ou DEPA — N.D.T. [↑](#footnote-ref-4)
6. En anglais : Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership ou CPTPP — N.D.T. [↑](#footnote-ref-5)
7. Il s’agit de la confirmation de la position centrale du camarade Xi Jinping dans le Comité central comme au sein du Parti et de la confirmation du rôle directeur de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-6)
8. Il s’agit de la conscience politique, de la conscience de l’intérêt général, de la conscience du noyau dirigeant et de la conscience de l’alignement. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-7)
9. Il s’agit de la confiance dans notre voie, notre théorie, notre régime et notre culture. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-8)